

Ce Bulletin est dédié à Gérald Couturier



Le Saint-Georgeais

Bulletin Municipal
d'informations n°156

Juin - Août 2022



Inauguration du Parc de Loisirs

« Georges Ducept » p.5

L'Édito du Maire - p.3

Nouvelle formule

Comptes-rendus - p.15

Conseils Municipaux février et avril

Retour en images - p.9

8 Mai, Rencontres, Soirée bénévoles

Infos pratiques - p.41

Soluris, Fête du Melon, Forum

SOMMAIRE

Editorial	p 3
Hommage à Gérald Couturier	p 4
A la une : le parc de loisirs Georges DUCEPT	p 5-7
La page des habitants / Résultats de l'enquête de satisfaction	p 8
Retour en images	
♦ Des activités multigénérationnelles	p 9
♦ Des activités pour tous les goûts	p 10
♦ Les citoyens mis à l'honneur	p 11
♦ Les rencontres, marchés ...	p 12
♦ La cérémonie du 8 mai	p 13-14
Comptes-rendus :	
♦ Conseil Municipal du 11 février	p 15-17
♦ Conseil Municipal du 11 avril	p 18-24
Vie de la commune :	
♦ Le CCAS	p 25
♦ Le CMJ	p 26
♦ La vie des écoles	p 27-29
♦ L'accueil périscolaire	p 30
♦ Le 11 juin : le parc mis à l'honneur	p 31
Médiathèque	p 32
Les actualités des associations :	
♦ Saint-Georges Loisirs / L'Elan saintais	p 33
♦ Roule la poule / La boule saint-Georgeaise	p 34
♦ TC St-Georgeais / ASC	p 35
♦ La Hase	p 36
♦ TPE / Théâtre'Ô Vert	p 37
♦ AAAMC / St-Georges Animations	p 38
♦ AAP	p 39
♦ ASSG / Avenir Saint-Georgeais	p 40
Infos pratiques	
♦ Arrêté sur le bruit	p 41
♦ Soluris / Rencontres habitants - élus	p 42
La CdA	
♦ Infographie : les déchets	p 43
♦ Les démarches d'urbanisme en ligne	p 44-45
Les rendez-vous de l'été	
♦ Marché fermier	p 46
♦ Fête du melon	p 47
♦ Forum des associations	p 48
Vie paroissiale / A retenir	p 49
Tribune libre	p 50

Bulletin municipal d'information n° 156.

Directeur de la publication : Frédéric ROUAN.
Conception et réalisation par la commission
Communication : Nathalie LEGRAND,
Romain ROUAN, Cécile LABROUSSE, Marina
WURTZ, Christelle GLAUDEL, Bernard
DUSSEVAL, Bernard JAMILLOUX.
Imprimeur : Imprimerie rochelaise.

Tirage : 1 560 exemplaires sur papier PEFC.


Imprimerie
ROCHELAISE

Date de parution : juin 2022.

Dépôt légal : 192



Crédits photographiques :

© Archive de la Mairie (p. 1, 6 et 7)
© Yvon Roy / Louissette Perthus / Jean-Marie Ar-
naud / Jacqueline Rambaud / Christophe Per-
thus / Marc Robinot (p. 5, 6 et 7)
© Ghislaine Ducept (p. 1, 5 et 30)
© Département 17 / Sylvie Marcilly / Alexandre
Grenot (p. 11)
© Jean-Daniel Issanchou (p. 13 et 14)
© Geneviève Aubert / Sud-Ouest (p. 26)
© Robert Doisneau / François Desportes (p. 28)
© Dany Lamoulinette / Soluris / Département
17 / Sylvie Marcilly / Sylvie Mercier (p. 41)

Résultat du jeu « C'est où ? »

Il fallait répondre :

Lieu-dit RULON

RD 137

n°18

Le gagnant est :

Denis DURAND



Il remporte l'album

« La Charente-Maritime entre terre et mer »



Chères Saint-Georgeaises, Chers Saint-Georgeais,

J'ai souhaité faire cet édito simple, court et concis car l'essentiel de ce qui est à dire tient dans l'hommage que j'ai souhaité rendre à Gérald COUTURIER, Adjoint au Budget, décédé le 18 mars 2022 (voir p. 4). Ce Bulletin Municipal d'informations lui est dédié.

Ce magazine aura pour article principal l'inauguration du Parc de Loisirs « Georges DUCEPT » (p. 5 à 7). Je remercie personnellement tous les habitants qui ont accepté d'être interviewés. J'espère vous retrouver nombreux le 11 juin au Parc de Loisirs. Vous y êtes tous les bienvenus.

Je suis fier que Saint-Georges-des-Coteaux soit de plus en plus attrayant et attractif. Ces derniers mois, la presse parle régulièrement de la commune pour faire part des animations ou actions qui se déroulent à Saint-Georges-des-Coteaux : la 1ère chasse aux œufs a ravi petits et grands, et a été un grand succès, le marché du vendredi a repris, la Fête du Melon se profile, ...

Suite à la récente élection présidentielle, ce sont les élections législatives qui vont ponctuer notre mois de juin. Si vous souhaitez participer au déroulement du premier et du second tour, je vous invite à contacter le secrétariat de mairie.

Pour finir, je tiens à saluer l'arrivée de Marie-Luce JOUBERT au sein de notre Conseil Municipal.

Passez un bel été et de bonnes vacances à Saint-Georges-des-Coteaux.



À vos côtés et à votre écoute !

Frédéric ROUAN

Maire de Saint-Georges-des-Coteaux

10/04/2021, Les Marsais

1ère Rencontre Habitants-Élus

« Pour ceux qui étaient présents, rappelez-vous, il avait su mobiliser ses voisins et rappelez-vous de l'accueil, un accueil à son image : simple et convivial. »

« Au revoir Gérald, tu vas nous manquer. »





**Hommage rendu le 24 mars 2022
à Gérald COUTURIER,
Adjoint au Maire en charge du budget**



Gérald,

C'est dans une profonde tristesse que nous sommes réunis aujourd'hui pour te rendre hommage.

À l'annonce de ton décès, nous avons tous ressenti d'abord un choc violent puis une peine intense.

En tant que Maire, j'ai eu la chance de t'avoir comme conseiller municipal puis comme adjoint en charge du budget.

Tu nous quittes vraiment trop tôt, car nous avons encore tant de choses à partager et à faire collectivement.

Gérald, je tiens à souligner ton engagement. Personnellement, je savais que je pouvais compter sur ton soutien à tout moment et en toute circonstance. J'avais une entière confiance en toi.

Toujours discret mais dévoué et d'une grande qualité d'écoute,

Toujours d'une grande efficacité,

Et toujours de bons conseils.

Par exemple, c'est toi qui m'avais soufflé de faire la 1ère rencontre Habitants-Élus aux Marsais, chez toi. Tu savais qu'il y avait un besoin et une nécessité, et tu avais raison.

Pour ceux qui étaient présents, rappelez-vous, il avait su mobiliser ses voisins et rappelez-vous de l'accueil, un accueil à son image : simple et convivial. Café et petits gâteaux nous attendaient.

À Carole ton épouse, à Claire, Marie, Emma, tes filles, à ta famille, à tes amis, au nom du Conseil Municipal de la commune de Saint-Georges-des-Coteaux et des agents municipaux, je veux dire combien, par ton comportement et ton action, tu mérites notre respect et notre profonde reconnaissance.

Pour reprendre les mots de tes collègues conseillers municipaux, tu étais « un vrai gentil ».

Nous sommes sincèrement fiers d'avoir pu croiser ton chemin.

Au revoir Gérald, tu vas nous manquer, repose en paix.

Saint-Georges-des-Coteaux, le 24 mars 2022.

Frédéric ROUAN, Maire de Saint-Georges-des-Coteaux

Inauguration du Parc de Loisirs Georges DUCEPT

Qui était M. le Maire Georges DUCEPT ?

Le Conseil Municipal souhaite rendre hommage à Georges DUCEPT en baptisant le Parc à son nom. Il vous invite à son inauguration **le 11 Juin 2022 à 11h00**. Conseiller Agricole à l'ADASEA, Georges DUCEPT a été Maire de 1977 à 2001. Il a reçu la Médaille d'Honneur communale et départementale ; et le titre de Maire Honoraire. Il a réalisé la salle polyvalente, l'école maternelle, la troisième classe primaire, la cantine, l'aménagement du terrain de football, la réflexion sur la médiathèque et la construction du Parc de Loisirs et de ses deux lacs. Entretiens avec 3 anciens conseillers municipaux qui l'ont bien côtoyé...



**Jean-Marie
ARNAULD**
Conseiller Municipal
(1983 à 2001)



**Yvon
ROY**
Conseiller Municipal
(1989 à 2001)



**Jacqueline
RAMBAUD**
Conseillère Municipale
(1995 à 2001)

Comment aviez-vous été élu ?

Je participais à la commission sur l'étude de l'emprise de l'autoroute en tant qu'agriculteur sous le premier mandat de Georges DUCEPT en 1977. Il a vu ma méthode de travail et m'a proposé de le rejoindre en 1983. J'ai accepté de suite !

Quelles étaient vos délégations ?

L'Agriculture et l'Animation, et dans une moindre mesure j'épaulais l'Adjoint Gilbert SEGUIN pour la Voirie, les Réseaux et l'Urbanisme. Je prenais en charge une partie de la programmation de la « Fête aux Melons » dans laquelle j'organisais des concours d'animaux et des concours de labour. Enfin, Georges me demandait de le remplacer à Saintes aux Conseils Communautaires quand il était absent.

Quel Maire était Georges DUCEPT ?

Georges était proche du monde rural, du monde agricole, mais aussi des élus et des habitants. Il était toujours prêt à rendre service. Nous retrouvons tout cela aujourd'hui en 2022, ici à Saint-Georges-des-Coteaux ! Ce que j'aime vraiment, c'est de mettre en valeur nos terres avec la création du marché local, par exemple !

Comment se déroulaient les conseils municipaux de 1983 à 2001 ?

C'étaient des conseils d'une commune rurale extrêmement intéressants : nous travaillions tous ensemble pour l'intérêt de la commune, même lorsqu'il y avait une opposition.

Un souvenir à propos de Georges ?

Il m'a proposé de célébrer le mariage de ma nièce. C'était un véritable honneur pour moi.

Comment aviez-vous été élu ?

J'assistais dans le public à tous les conseils municipaux qui avaient lieu à l'étage de la mairie sous le premier mandat de Georges DUCEPT. Il m'a demandé d'intégrer sa liste en 1989. J'ai accepté avec plaisir de le rejoindre pour son troisième mandat.

Quelles étaient vos délégations ?

L'Animation et les Nouvelles Technologies. J'installais toujours les micros, les sons et le matériel technique pour les cérémonies. Je participais aussi activement aux organisations des événements : les « Jeux intervillages », la « Fête aux Melons » et la « Fête de la Chasse ». J'étais également le Président du Comité d'Animation : merci à tous les bénévoles qui m'ont beaucoup aidé !

Quel Maire était Georges DUCEPT ?

Georges était un Maire en qui nous pouvions tous avoir confiance. On ne faisait rien les uns sans les autres. Quand il y avait la « Foire de Saint-Georges », le bénévolat était le maître-mot. Geogeo avait fait construire et installer la table du conseil municipal qui servait aussi pour les mariages.

Elle est toujours utilisée aujourd'hui... Racontez-nous comment se passaient les conseils municipaux à l'époque ?

Georges mettait en avant l'ordre du jour et les adjoints présentaient ce qu'il y avait à débattre. Les conseils étaient riches de discussions et d'explications.

Un souvenir à propos de Georges ?

Son brillant discours lors de l'inauguration de la plaque à la place Pierre TAITTINGER en juillet 1985.

Comment aviez-vous été élue ?

Georges m'a demandé simplement si je voulais intégrer son équipe. J'ai accepté immédiatement. Geogeo était plus qu'un Maire, c'était un ami qui a su me parler, m'épauler quand j'étais dans la peine. C'était quelqu'un de bien.

Quelles étaient vos délégations ?

Je participais aux fêtes pour le Comité d'Animation et j'allais aux Saints-Georges-de-France représenter ma commune. J'ai plein de bons souvenirs.

Quel Maire était Georges DUCEPT ?

C'était quelqu'un de toujours jovial, serviable, complaisant, à l'écoute des gens qui l'entouraient. Je garde le souvenir de quelqu'un de bien, de disponible, de souriant, toujours prêt à rendre service. Merci pour tout Geogeo !

Comment se passaient les conseils ?

Ils ne commençaient jamais avant 20h et ne finissaient qu'aux alentours de 23h. C'était extrêmement intéressant.

Un souvenir à propos de Georges ?

Il avait confiance en moi et j'avais confiance en lui, peu importe les sujets. Son discours à l'inauguration de la salle polyvalente était très beau ; et ceux aux Journées Agricoles également !

21/11/1981



Inauguration de la salle polyvalente

25/08/1984



Journée Agricole - Fête du Melon

Quelles ont été les évolutions du Parc de 2020 à 2022 ?

Un groupe de travail...



19 Avril 2021 : le groupe de travail « Réhabilitation du Parc » en pleine réflexion sur les lieux



Des animations...



30 Août 2020 : premier Forum des Associations dans le Parc
16 Avril 2022 : première chasse aux œufs géante dans le Parc



Le Parc devient un véritable lieu de vie où petits et grands se retrouvent régulièrement pour profiter des lieux

L'aire de jeux



2 Juin 2020 : premier arrêté pris par M. le Maire, Frédéric ROUAN : par mesure de sécurité, l'utilisation du toboggan des jeux est interdite
Août 2020 : débroussaillage, ouverture des jeux et du poulailler, mise en place de pierres et de fleurs afin d'embellir le Parc de Loisirs
13 Septembre 2020 : ouverture de la nouvelle aire de jeux

Des entrées et sorties modernisées !



Le poulailler collectif



Juin 2020 - Juin 2022 : mise en place d'un poulailler collectif avec l'association « Roule la Poule », réhabilitation et remise en état



Renaturalisation

Mai 2022 : une nouvelle technique d'entretien du Parc s'est mise en place, la tonte organisée qui favorise le développement de la biodiversité



Création, Installation, Réhabilitation, ...



18 Novembre 2020 : les jeunes de l'ADEI entretiennent le Parc



Septembre 2021 : réfection des allées



Octobre 2021 : réfection des pierres, des murets et des allées



14 Janvier 2022 : installation d'une boîte à livres

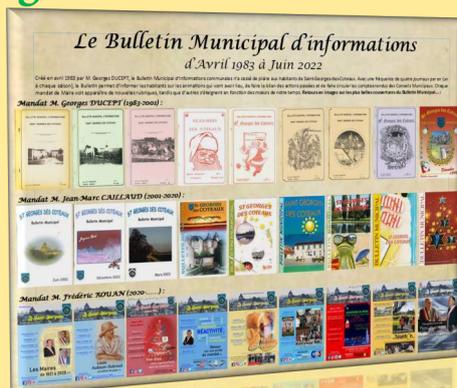
16 Février 2022 : installation de pièges pour les frelons asiatiques et travaux pour les lacs



Mars 2022 : luminaires hors service retirés



Des panneaux d'informations chargés d'Histoire locale !..



Juin 2022 : 20 panneaux ont été installés dans une allée du Parc. Ils mettent en relief l'Histoire et la Culture. 10 d'entre eux corroborent des informations, 10 autres des photographies

La cabane aux canards

Septembre 2022 : la cabane aux canards a été construite, sous le mandat de Georges DUCEPT, par Marc ROBINOT. Il se souvient l'avoir construite seul. Elle a fait le bonheur des enfants lorsque ceux-ci venaient nourrir les canards. Elle a été enlevée par la suite. L'équipe municipale actuelle souhaite en remettre une : les élus ont donc contacté Marc ROBINOT (voir p. 7)



La 1^{re} cabane (1990-2004)

Une plaque commémorative



Juin 2022 : une plaque d'hommage à Georges DUCEPT sera inaugurée par M. le Maire Frédéric ROUAN ce 11 juin 2022

Georges DUCEPT : du voisin simple au Maire créateur...

INTERVIEW DE LOUISETTE PERTHUS, ANCIENNE VOISINE DE M. DUCEPT :



« Georges DUCEPT était mon Maire mais aussi mon voisin. C'était un Maire qui se mettait à la portée de tout le monde. Quand je travaillais à la boulangerie dans le bourg, il venait chercher son pain, je le servais, nous discussions. Pour la « Frairie de Saint-Georges », Georges DUCEPT avait acheté le premier tivolì ; et des bêtes étaient disposées sur le Champ de Foire (actuellement où se trouve la cour de récréation de l'école élémentaire de la commune) » affirme Louissette PERTHUS. Les frairies étaient des fêtes où les habitants se réunissaient autour d'un repas, avec de la musique et des animations. Elle ajoute : « Il y avait aussi la « Foire de Saint-Georges » avec des manèges ! J'étais très admirative de tout ce que Georges DUCEPT avait créé : du Bulletin au Parc de Loisirs... ».

PAROLES DE MARC ROBINOT, ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL (2001 à 2008) :



« Georges était un véritable ami. Il avait de très bonnes idées novatrices. J'avais confiance en lui. Je serai présent le 11 juin au côté de la nouvelle équipe municipale pour honorer sa mémoire » précise Marc ROBINOT.



St-Georges pousse vers l'an 2000
St-Georges-des-Côteaux projette de changer son look. Priorité : un parc de loisirs

Le bourg est en cours d'extension à l'ouest. La population se développe. La situation est de plus en plus complexe. De nombreux projets sont en cours. Le conseil municipal a décidé de créer un parc de loisirs dans le secteur du bourg.

Travaux : pas avant mars 91

28/09/1990

LA CRÉATION - EN 1983 - DU BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS :

Sous le premier mandat de Georges DUCEPT, dès son deuxième conseil municipal, lors du 15 avril 1977, il a, en effet, été question de créer un Bulletin d'Informations. C'est en avril 1983 que naît le premier véritable Bulletin tel que vous le connaissez aujourd'hui... même si de nombreux changements ont été effectués depuis, du fait de l'avancée des technologies. Au départ, c'était la secrétaire-comptable Annie BRUNG qui s'occupait de taper à la machine à écrire les Bulletins Municipaux d'informations. Un panneau culturel d'informations au Parc de Loisirs a été installé en ce mois de juin 2022, mettant en relief l'évolution des pages de couverture du journal local. La page de garde de ce bulletin n°156 met en avant au centre le blason de la commune présent sur les journaux locaux de 1996 à 2001.



L'ÉMERGENCE D'UN PARC EN 1990 :

Il faut savoir que les premiers panneaux d'informations mis en place au Parc de Loisirs détaillent davantage la création du Parc. Des articles de presse s'enchaînaient à l'époque au vu de l'ampleur du projet. Pour terminer, nous vous présentons dans la colonne centrale le projet initial du Parc imaginé par Georges DUCEPT.

Qui sera présent au côté de M. le Maire lors de l'inauguration ?

M. le Maire Frédéric ROUAN sera accompagné de son Conseil Municipal et de la famille de Georges DUCEPT, dont Ghislaine DUCEPT, l'épouse de ce dernier, et ses enfants. Des personnalités l'ayant côtoyé ont également accepté l'invitation de M. le Maire. Seront donc présents pour soutenir la dénomination du Parc et l'hommage accordé :

				
Corinne IMBERT Sénatrice de la Charente-Maritime	Bruno DRAPRON Maire de Saintes	Sylvie MARCILLY Présidente de la Charente-Maritime	Michel DOUBLET Président Association des Maires	Alain BOUGERET Conseiller Régional Honoraire
Conseillère Départementale, Secrétaire du Bureau du Sénat, Conseillère Municipale à Beauvais-sur-Matha	Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes	Ancienne Maire de Fouras-les-Bains	Vice-Président du Département	Ancien Conseiller Général, Ancien Adjoint au Maire de Saintes

Ainsi que plusieurs Maires et élus des communes environnantes...

Qui ? Elisabeth LESCAUX

Depuis quand habitez-vous Saint-Georges ?

J'ai fait construire ma maison en 2004. Je suis d'origine picarde, et j'habitais dans le Nord-Pas de Calais.

Pourquoi avez-vous choisi Saint-Georges ?

C'est un concours de circonstance. Mon ex-mari a fait son service militaire à Rochefort, et se souvenait d'un climat doux. Je suis venue prospecter l'été, j'ai aimé la ville de Saintes. Je trouve qu'il y a des similitudes avec le Pas de Calais, les deux régions reçoivent le bénéfice des vents de l'océan, mais ici le printemps arrive plus tôt et l'automne s'installe plus tard.

Qu'y faites-vous (sport, loisirs, courses ...) ?

Je suis arrivée après un divorce, et j'ai travaillé pendant 3 ans. J'étais aide-soignante, je faisais des toilettes sur Saint-Georges, Nieul et Plassay. Puis j'ai pris ma retraite, mais j'ai été visiteuse hospitalière à Saintes pendant 10 ans. J'ai pris des cours d'informatique à la médiathèque, je lis beaucoup. Je marche tous les jours dans notre belle commune, j'ai toujours un sac et des gants pour ramasser les déchets. Et je photographie les puits de la commune, témoins du temps où il fallait puiser de l'eau au quotidien.



RESULTATS DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

Vous êtes 15 à avoir répondu à notre enquête de satisfaction, dont un couple : 9 femmes et 6 hommes ; 8 actifs et 7 retraités ; 1 personne de 20-29 ans , 2 de 30-39 ans, 4 de 40-49 ans, 1 de 50-59 ans, 2 de 60-69 ans et 5 de plus de 70 ans. Enfin 5 personnes du centre-bourg (dont 1 des Tonnelles) ont répondu, 3 des Maries, et 1 personne de Mongré, la Vallée-les Gallais, la Palissière, Saint-Lô, les Barbotines, le Queureux-la Redonnerie, les Petits Maurices.

Lecture	En entier ou presque : 10 / quelques articles : 4 / survol : 1		
Rubriques	Comptes-rendus : 14 Edito : 10 Associations : 7 Retour en images : 6	Infos pratiques : 6 Dates à retenir : 6 Page des habitants : 5 Article à la une : 5	Vie de la commune : 5 Paroisse : 3 Médiathèque : 2 Tribune libre : 1
Présentation	Claire : 15 Agréable à lire : 13	Complet : 8 Conforme à vos attentes : 7	
Style	Satisfaisant : 13		
Longueur des articles	Correcte : 13 / 1 : pas plus court / 1 : « ce qui compte, c'est le contenu, peu importe la longueur ».		
Photos	Intéressantes : 12 / inintéressantes : 1 / 2 : trop de photos des agents communaux		
Proportion	Équilibrée : 8 / trop de photos : 3 / trop de textes : 3		
Nombre	5 numéros et + : 4 / 4 numéros : 6 / 3 numéros : 4		
Autre moyen	Facebook : 8 / accueil de la mairie : 6 / Instagram : 4 / Site : 3 / panneaux d'information : 3 (mais jugés illisibles car les écrits sont trop petits) / youtube : 2		

Plusieurs souhaiteraient voir les sujets suivants : les procès-verbaux de Conseil municipal (1) ; une interview des artisans de la commune, leur métier, leur personnalité ; 2 voudraient connaître l'histoire du village , ou l'histoire vue par un habitant ; un d'entre vous souhaiterait plus de sujets sur les travaux à venir ; enfin, il faudrait différencier les décisions municipales de celles de la CdA.

Enfin vos souhaits : « Rien, cela me satisfait » ; « Ce magazine permet le lien entre la mairie et les habitants, et c'est très bien » ; « la version papier est plus agréable que la version numérique » ; « Quelle évolution ! Il est très agréable à lire » ; « les messes, OK, mais les autres religions ? » ; « papier plus écologique, moins épais ».

Nous remercions les lecteurs qui ont répondu à cette enquête.

Des activités multigénérationnelles



Le repas des aînés à la salle multipoles



La chasse aux œufs pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire



Des activités pour tous les goûts



Jeu de piste organisé par le Conseil Municipal des Jeunes et la médiathèque



Azouz Begag (ancien ministre) présente son dernier livre, « L'arbre ou la maison », éditions Julliard, à la médiathèque



Randonnée écocitoyenne : 4m3 de déchets ramassés. Merci à l'association La Hase pour sa participation



Troc Plantes organisé par la médiathèque

Les citoyens mis à l'honneur



Cérémonie de la citoyenneté

Monsieur le Maire a remis leur livret de citoyen et leur carte d'électeur aux jeunes majeurs, en présence du CMJ et de plusieurs conseillers municipaux



Soirée des bénévoles du Département à l'espace multipôles, en présence de Mme la Présidente, S. MARCILLY, A. GRENOT, vice-président et M. le Maire. Bravo à Marthe CASTAGNEYROL qui a été récompensée.



Merci à tous les Saint-Georgeais qui ont participé aux dons pour soutenir les Ukrainiens, dons centralisés à la CdA. Merci aux agents pour leur mobilisation et implication

Les spectacles

Les spectacles de la médiathèque



Zou, percussions corporelles



A la recherche de Pablo

Les rencontres, travaux, marchés ...

Rencontres habitants - élus

A Mongré -

Bois de Mongré, le 7 mai

Aux Fragnauds et aux Nourauds, le 2 avril



Travaux



Rénovation du monument aux morts par A. Lorente



Retour du marché du vendredi



En musique avec Zeus Opus Company



La cérémonie du 8 mai

Ce dimanche 8 mai s'est déroulée la cérémonie de commémoration de la victoire de 1945, en présence de nombreuses personnes : les anciens combattants , le maire et le conseil municipal accompagné de la conseillère départementale, le Conseil municipal des Jeunes, les enfants des CP et CM1-CM2 qui ont chanté La croisade des enfants de Jacques Higelin, l'orchestre de l'école de musique AAP qui a interprété la Marseillaise et Le Chant des partisans, le tout sous un beau soleil.

Merci à Jean-Daniel ISSANCHOU pour les photos et sa vidéo (lien : <https://www.youtube.com/watch?v=FEmc-zYxpKY>)



Le maire en compagnie des enfants et de l'orchestre

Juliette, Louis et Julia du CMJ lisent des textes



Les anciens combattants



Les enfants et le CMJ chantent La croisade des enfants



Le maire remercie Abigail Llorente pour la rénovation du monument aux morts et Philippe Perthus pour le nettoyage des abords



Dépôt de gerbe par le maire et Erell du CMJ

L'an deux mil vingt-deux, le 11 février à 18h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Frédéric ROUAN, Maire.

Date de convocation : 7 février 2022

Présents : M. ROUAN Frédéric, Mme LESPINASSE Amanda, M. MIGNON Cyril, Mme SOULA DEL VECCHIO Laetitia, Mme LEGRAND Nathalie, M. ROUAN Romain, M. CORS Alain, M. COUTURIER Gérald, Mme GAS Stéphanie, M. BOUCHET Franck, Mme LABROUSSE Cécile, Mme VERGEREAU Carole, Mme WURTZ Marina, M. CROMPAS Stevens, Mme SEGUIN Brigitte, M. PÉRONNEAUD Patrick, Mme BONDUÉL Nathalie, M. LAURENCEAU Olivier

Excusés avec pouvoir :

M. GLAUDEL Allan à M. ROUAN Romain
Mme LOENS Bérange à M. CROMPAS Stevens
Mme PATRY Sylvie à Mme GAS Stéphanie
M. TAPON Renaud à M. ROUAN Frédéric
M. TROUVÉ Stéphane à M. LAURENCEAU Olivier

Secrétaire de séance : M. BOUCHET Franck

Avant de commencer, M. le Maire tient à remercier personnellement Alain CORS.

« Alain, je te remercie vraiment infiniment et chaleureusement pour tout ce que tu as fait en tant qu'adjoint chargé des finances et de l'économie. Pour des raisons personnelles, tu as souhaité laisser cette mission, tout en restant dans notre équipe municipale.

Tu as pris très au sérieux ton rôle d'adjoint.

Merci pour ton engagement, pour ton implication à 200% et pour ton dévouement.

Tu as été très présent auprès de tous et notamment du Bureau Municipal ainsi qu'auprès de Véronique, notre DGS, je sais qu'elle a apprécié de travailler avec toi.

Tu as été d'un très grand soutien pour nous tous.

Personnellement, j'ai particulièrement apprécié ton appui et tes conseils. Tu as vraiment fait preuve d'un grand professionnalisme dans cette tâche.

Alain, au nom de toute l'équipe d'élus et des agents, un grand merci pour ta disponibilité et tout le travail réalisé depuis mai 2020. »

1. MAINTIEN D'UN POSTE D'ADJOINT SUITE A DÉMISSION

Vu la démission de M. Alain CORS de sa fonction de 6^{ème} Adjoint, acceptée par Mme la Sous-Préfète de Saintes le 25 janvier 2022 ;

Considérant que le poste de 6^{ème} adjoint est désormais vacant;

En application des articles L.2122-7-1 et L.2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales, M. le Maire propose au Conseil Municipal de :

- maintenir le poste d'Adjoint devenu vacant ,
- décider que le nouvel Adjoint au Maire prendra place au même rang que l' élu qui occupait le poste devenu vacant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE :

- de maintenir le poste d'Adjoint devenu vacant,
- que le nouvel Adjoint au Maire prendra place au même rang que l' élu qui occupait le poste devenu vacant.

VOTANTS : 23

POUR : 18

CONTRE : 5 (MM BONDUÉL Nathalie, LAURENCEAU Olivier, PERONNEAUD Patrick, SEGUIN Brigitte, TROUVE Stéphane [pouvoir donné à M LAURENCEAU])

ABSTENTIONS : 0

2. ÉLECTION D'UN ADJOINT SUITE A DÉMISSION

M. le Maire propose de procéder à l'élection du 6ème Adjoint au Maire en application de l'article L.2127-7-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Après un appel à candidatures, M. Gérald COUTURIER est candidat au poste d'Adjoint aux finances.

Il est constitué un bureau de vote composé d'un assesseur (Mme GAS Stéphanie) et d'un scrutateur (M. CROMPAS Stevens). Il est procédé au dépouillement dont les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : **23**
- Bulletins blancs ou nuls : **5**
- Suffrages exprimés : **18**
- Majorité absolue : **10**
- A obtenu : **18** (dix-huit voix) M. COUTURIER Gérald

M. COUTURIER Gérald, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 6ème Adjoint et est immédiatement installé. M. le Maire félicite Gérald COUTURIER et lui souhaite la bienvenue au sein du Bureau Municipal.

M. le Maire rappelle la composition du Bureau municipal :

- Le Maire, M. Frédéric ROUAN ;
 - 6 adjoints : Mme LESPINASSE, M. MIGNON, Mme SOULA-DEL VECCHIO, M. TAPON, Mme LEGRAND, M. COUTURIER ;
 - 1 Conseiller Municipal délégué : M. Romain ROUAN.
 M. le Maire précise de nouveau que le Conseiller Municipal délégué à l'Information, à la Communication numérique et aux Nouvelles technologies, correspondant communal au Syndicat informatique, et Membre du Bureau Syndical de Soluris participe bel et bien aux réunions du Bureau Municipal.
 M. le Maire rappelle que M. Romain ROUAN ne percevait aucune indemnité comme cela a pu être sous-entendu par les Conseillers Municipaux de l'opposition dans un Bulletin Municipal précédent.

3. INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus, pour l'exercice de leurs fonctions dans la limite des taux fixés par la loi ;

Considérant que le taux de l'indemnité de fonction du Maire est fixé de droit à 51,6% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique ;

Considérant que le taux maximal de l'indemnité de fonction d'un adjoint est fixé à 19,8 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique ;

Considérant que les fonctions du poste de 6^{ème} adjoint seront réduites du fait que le domaine économique sera repris par le Maire ;

Il est proposé au Conseil municipal de répartir les indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des Adjointes, comme suit :

Du 1^{er} adjoint au 5^{ème} adjoint : **19,8%** de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique (inchangé par rapport à la délibération du 10 juin 2020),

Le 6^{ème} adjoint : **9%** de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique,

Il est proposé au Conseil municipal de répartir l'enveloppe indemnitaire globale telle que présentée ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède aux votes dont les résultats sont :

VOTANTS : **23**
 POUR : **18**
 CONTRE : **4** (MM BONDUEL N., LAURENCEAU O., SEGUIN B., [TROUVÉ S. par procuration])
 ABSTENTION : **1** (M. PÉRONNEAUD P.)

et **DÉCIDE**, à la majorité, de répartir les indemnités comme proposé ci-dessus.

4. DÉNOMINATION DU PARC DE LOISIRS

Vu l'article L2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la dénomination d'un équipement municipal relève de la compétence du Conseil Municipal ;

M. le Maire propose, afin de rendre hommage à M. Georges DUCEPT (décédé en 2015), Maire de Saint-Georges-des-Coteaux de 1977 à 2001, de baptiser le parc de loisirs à son nom.

M. le Maire rappelle que « M. Georges DUCEPT fut Maire de notre commune durant 4 mandats. Il a reçu la Médaille d'Honneur communale et départementale et le titre de Maire Honoraire.

Tout au long de ses mandats, il s'est investi à 100%, il fut toujours un élément moteur de notre commune. Pour lui, cette fonction impliquait un engagement total basé sur les valeurs de respect, d'écoute et de discrétion. En fait, Maire était pour lui plus qu'une fonction, c'était une vocation. Nous lui devons de nombreuses réalisations, que nous côtoyons encore aujourd'hui. Par exemple, la salle polyvalente, l'école maternelle, la cantine, l'aménagement du terrain de football et le parc et ses plans d'eau ».

M. le Maire propose de lui rendre hommage en baptisant le parc à son nom, parc réalisé en 1991. La famille de M. DUCEPT a été informée et a donné son accord.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE** de dénommer le Parc de Loisirs « Parc Georges DUCEPT » par un vote majoritaire.

VOTANTS :	23
POUR :	18
CONTRE :	0
ABSTENTIONS :	5 (MM BONDUEL Nathalie, LAURENCEAU Olivier, M. PÉRONNEAUD Patrick, SEGUIN Brigitte, [TROUVÉ Stéphane par procuration])

M. le Maire demande aux membres de l'opposition s'ils veulent justifier leur vote.

Mme SEGUIN prend la parole et dit qu'elle ne comprend pas pourquoi ce nom est proposé au Conseil Municipal. Elle précise qu'elle aurait préféré que ce parc soit baptisé par le nom d'une personne

d'importance nationale telle que Simone VEIL.

Selon elle, M. Georges DUCEPT n'a rien fait « de particulier ». Le parc a été réalisé sous un des mandats de M. DUCEPT mais c'est le Conseil Municipal qui a voté favorablement pour sa réalisation.

M. le Maire met en avant son étonnement et dit qu'il est déçu de cette réaction.

M. le Maire demande si une autre personne de l'opposition souhaite s'exprimer mais aucune d'elles ne veut prendre la parole. M. le Maire ajoute qu'il est dommageable de ne pas s'exprimer en Conseil municipal et attendre les tribunes libres des bulletins municipaux.

Il demande donc si tous les membres de l'opposition partagent la position exprimée par Mme SEGUIN.

M. LAURENCEAU, Mme BONDUEL et M. PERONNEAUD indiquent que « Oui ».

Mme SEGUIN ajoute, toujours à propos de M. Georges DUCEPT : « Je suis la plus ancienne du Conseil et je connais beaucoup de choses, mais je ne veux pas polémiquer ».

M. le Maire conclut l'échange en soulignant que les propos de Mme SEGUIN sont déplacés et que les habitants apprécieront sûrement et il prend acte de la prise de position de l'opposition.

La cérémonie pourrait avoir lieu le 11 juin fin de matinée.

M. le Maire ajoute que le Conseil Municipal doit délibérer pour donner un nom à un édifice ou lieu public, ce qui explique cette délibération. Il précise que cela n'a pas été le cas, lorsque l'équipe municipale précédente, dont faisaient partie les membres de l'opposition, a attribué le nom de Jacques PRÉVERT à l'école élémentaire. Ainsi, officiellement, l'école ne porte toujours pas de nom. Cette fois-ci, les décisions sont faites dans les règles.

5. DÉBAT PORTANT SUR LES GARANTIES ACCORDÉES AUX AGENTS EN MATIÈRE DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Il s'agit d'un débat sans vote prévu par l'ordonnance n°2021-175 du 17/02/2021 dans le domaine de la protection sociale complémentaire des agents.

La santé : Pour couvrir les frais occasionnés par une maladie, un accident ou une maternité

La prévoyance / maintien de salaire : Pour couvrir la perte de salaire ou de retrait liée à une incapacité

(maladie), une invalidité et en cas de décès également MUTUELLE SANTE

• Obligatoire à compter du **1er janvier 2026**

Socle de garanties minimum obligatoire

• Participation employeur de 50% d'un montant de référence défini par décret

• Participation employeur obligatoire

PRÉVOYANCE

• Obligatoire à compter du **1er janvier 2025**

• Socle de garanties minimum obligatoire défini par décret

• Participation employeur de 20% d'un montant de référence défini par décret

• Participation employeur obligatoire

Participation de la commune à la PSC

- Pas de participation en Santé

- Une participation pour la prévoyance depuis 2006 (auprès de Groupama) à hauteur de 25% pour la commune (cotisation de 0,18% du traitement brut). Les agents, eux, participent à hauteur de 75% (cotisation de 0,53% du traitement brut)

Le Conseil Municipal a ainsi pris connaissance des garanties actuellement accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire et prend acte des obligations à venir dans ce même domaine.

6- INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

Mme LEGRAND, adjointe au Maire, annonce les évènements à venir :

- 26 février : Repas dansant de St GEORGES LOISIRS
- 5 mars : Repas des Aînés offert par le CCAS
- 5 mars : Loto de St GEORGES ANIMATION
- 12 mars : Spectacle ZOU - Médiathèque
- 20 mars : Bourse de l'enfance Tous Pour l'École
- 2 avril : Troc plantes - Médiathèque
- 9 avril : venue de l'auteur A. Begag à la Médiathèque
- 11 mai : Ecole d'hier et d'aujourd'hui par TPE
- 11 juin : Inauguration du « Parc de Loisirs Georges DUCEPT ».

Remerciements :

M. et Mme GEORGET remercient la municipalité, et tout particulièrement M. le Maire, Frédéric ROUAN, et son adjoint au cadre de vie et aux bâtiments publics, Renaud TAPON, pour le panneau signalétique qui a été posé dans leur quartier, ce qui leur facilite la vie au quotidien.

M. le Maire remercie le public présent, venu nombreux ce soir et informe que le prochain Conseil Municipal aura lieu au milieu du mois de mars et aura pour principal ordre du jour le vote du budget.

Présents : M. ROUAN Frédéric, Mme LESPINASSE Amanda, M. MIGNON Cyril, Mme SOULA DEL VECCHIO Laetitia, M. TAPON Renaud, Mme LEGRAND Nathalie, M. ROUAN Romain, Mme JOUBERT Marie-Luce, M. CORS Alain, Mme PATRY Sylvie, Mme GAS Stéphanie, M. BOUCHET Franck, Mme LABROUSSE Cécile, Mme VERGEREAU Carole, Mme WURTZ Marina, M. GLAUDEL Allan, Mme SEGUIN Brigitte, M. PÉRONNEAUD Patrick, Mme BONDUEL Nathalie, M. TROUVÉ Stéphane, M. LAURENCEAU Olivier.

Excusés avec pouvoir : Mme LOENS Bérangère à Mme SOULA DEL VECCHIO Laetitia
M. CROMPAS Steven à M. ROUAN Frédéric
M. GLAUDEL Allan à M. ROUAN Romain (si nécessité)

Secrétaire de séance : M. TAPON Renaud

M. le Maire propose au Conseil Municipal de débiter la séance par une minute de silence en hommage à Gérald Couturier, adjoint au budget, disparu brutalement le 18 mars dernier.

M. le Maire salue son engagement et sa fidélité, sa simplicité, sa gentillesse et son humanité.

M. le Maire donne quelques Informations sur la gestion de l'aide aux Ukrainiens :

Un rassemblement a été organisé par la mairie de Saintes à le 26 février auquel il a participé.

La commune de Saint-Georges-des-Coteaux a participé à une collecte de produits d'hygiène. M. le Maire remercie les bénévoles pour leurs très nombreux dons et les agents administratifs et techniques pour leur mobilisation et implication. Il informe qu'il reste des dons et il propose de les mettre à disposition des familles qui vont arriver dans la commune.

RELEVÉ des DÉCISIONS PRISES depuis le 11 FEVRIER 2022

Au vu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du Conseil Municipal du 10 juin 2020, M. le Maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

- **Décision n°1 du 4 mars 2022** : Dans le cadre du lancement du projet de réhabilitation des 2 écoles et de l'accueil périscolaire, la SEMDAS est sollicitée dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la phase n°1 : Accueil périscolaire et salles associatives pour un montant de 38 755 € HT (46 506 € TTC).
- **Décision n°2 du 4 mars 2022** : Une demande de subvention est adressée au Département pour la rénovation du monument aux morts 4 204,48 € HT (5 045,37 € TTC). Le plan de financement est le suivant : Département (20%) 840,89 € HT / Autofinancement 3 363,59 € HT.
- **Décision n°3 du 7 avril 2022** : Une demande de subvention est adressée au Département dans le cadre du Fonds Départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux pour la réalisation de travaux sur certaines voies communales afin de sécuriser la circulation. Le devis du Syndicat de la Voirie y afférent s'élève à 9 685 € HT (11 622 € TTC).

1. INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL SUITE À UN DÉCÈS

M. le Maire fait part que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. M. le Maire informe le Conseil Municipal que M. Fabien FORGERIT ayant décliné la proposition de siéger au sein du Conseil Municipal pour des raisons personnelles, il est proposé à Mme Marie-Luce JOUBERT d'intégrer l'équipe majoritaire du Conseil Municipal de Saint-Georges-des-Coteaux.

Mme Marie-Luce JOUBERT a accepté et est aussitôt installée dans son poste de conseillère municipale. Elle intègre l'équipe majoritaire « Un Souffle Nouveau pour Saint-Georges-des-Coteaux ».

Le tableau du Conseil Municipal est ainsi modifié.

2. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU(E)

En raison de l'installation d'un nouveau conseiller municipal, M. le Maire procède à la lecture de la charte de l'élu (disponible en mairie).

3. COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES SUITE À L'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Mme JOUBERT intègre, à sa demande, la commission « **Affaires culturelles, sportives et vie associative** », et la commission « **Animation** ».

4. ÉLECTION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SUITE À UN DÉCÈS

Considérant la vacance d'un poste suite au décès d'un conseiller municipal de la liste « Un souffle nouveau pour Saint-Georges-des-Coteaux », M. le Maire fait part qu'il convient de procéder à une nouvelle élection des cinq représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'administration du CCAS au scrutin secret à la majorité absolue.

Sont nommés assesseurs : M. CORS et Mme LEGRAND.

M. Romain ROUAN est candidat pour intégrer la liste présentée par Amanda LESPINASSE.

La liste complète est élue, **À L'UNANIMITÉ**.

Ont été élus membres du Conseil d'Administration du CCAS :

- Amanda LESPINASSE, Adjointe au Maire
- Romain ROUAN, Conseiller Municipal Délégué
- Laetitia SOULA DEL VECCHIO, Adjointe au Maire
- Stéphane TROUVÉ, Conseiller Municipal
- Stéphanie GAS, Conseillère Municipale

5. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

M. le Maire introduit le début de la présentation de la partie budgétaire en indiquant que sa préparation s'est effectuée dans un contexte compliqué. C'est un budget rigoureux et fidèle à la politique du groupe de la majorité ; avec une réelle ambition d'investir.

Mme la Conseillère aux décideurs locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) a fait part que tous les ratios sont au vert.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur la tenue du compte de gestion 2021 tenu par le Comptable Public.

Entendu le rapport présenté en commission de finances le 30 mars 2022 par Mme LESPINASSE ;

Considérant la concordance des écritures comptables de l'ordonnateur et du comptable ;

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **APPROUVE, A L'UNANIMITE**, le compte de gestion 2021 du budget principal pour l'exercice 2021 et le déclare en conformité avec le compte administratif 2021 dressé par l'ordonnateur.

6. APPROBATON DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Rapporteur : Amanda LESPINASSE, Première Adjointe au Maire

Vu le compte de gestion de l'exercice 2021 établi par le comptable des finances publiques ;

Considérant que Mme Amanda LESPINASSE, 1^{ère} Adjointe au Maire, a été élue à l'unanimité pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif 2021 ;

Considérant la présentation du compte administratif de l'exercice 2021 ;

Considérant que M. Frédéric ROUAN, Maire, est sorti de la salle au moment du vote et n'y a donc pas participé ;

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur Mme LESPINASSE et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement : Dépenses pour 135 069,30 € et en Recettes pour de 33 667,22 € (- 101 402,08 €) ;

APPROUVE, **A L'UNANIMITÉ**, le compte administratif 2021 du budget principal comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	1 392 898,57	818 635,17	2 211 533,74
Recettes	1 641 926,48	647 502,15	2 289 428,63
Résultat d'exécution	+ 249 027,91	- 171 133,02	+ 77 894,89
Résultat n-1 reporté	+ 270 771,08	- 59 669,38	+ 211 101,70
Résultat de clôture 2021	+ 519 798,99	- 230 802,40	+ 288 996,59

VOTANTS : **21**
 POUR : **21**
 CONTRE : **0**
 ABSTENTION : **0**
 NE PARTICIPENT PAS AU VOTE : **2**

7. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Résultat de l'exercice 2021 :	249 027,91 €
- Résultat à la clôture de l'exercice N-1 :	270 771,08 €
- Résultat de fonctionnement de clôture au 31/12/2021 :	+ 519 798,99 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2021 :	- 171 133,02 €
- Résultat à la clôture de l'exercice N-1 :	- 59 669,38 €
- Solde des restes à réaliser :	- 101 402,08 €
- Résultat d'investissement de clôture au 31/12/2021 :	- 332 204,48 €

Entendu le rapport présenté en commission de finances le 30 mars par M. le Maire ;

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif 2021 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître les résultats suivants,

DÉCIDE, A L'UNANIMITÉ, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

- AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) **332 204,48 €**
- RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) **187 594,51 €**
 (519 798,99 € – 332 204,48 €)

8. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux d'imposition 2021 :

Considérant l'avis de la commission des finances du 30 mars 2022,
Considérant qu'il convient de fixer le taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, **A L'UNANIMITÉ, de maintenir** les taux d'imposition et **FIXE** pour 2022 les taux de la fiscalité directe locale comme suit :

- Taxe foncière (bâti) 43,21 %
- Taxe foncière (non bâti) 46,74 %

9. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Mme Laëtitia SOULA DEL VECCHIO

Vu l'avis de la commission des finances du 30 mars 2022 et considérant que les associations ont transmis les documents nécessaires au versement d'une subvention,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DÉCIDE**, à la majorité d'attribuer les subventions aux associations pour l'année 2022 comme suit :

ASSOCIATIONS	Montant attribué
A.C.C.A.	1 100 €
AMICALE FOOTBALL	6 000 €
ANIMATION ARTISTIQUE POPULAIRE AAP	6 000 €
ASSO°. SPORTIVE ET CULTURELLE ASC	1 500 €
ATELIER D'ART M. CASTAGNEYROL	700 €
CLUB AVENIR ST GEORGEAIS RANDO	400 €
CLUB St GEORGES LOISIRS	900 €
LA BOULE St GEORGEAISE	400 €
ROULE LA POULE	400 €
TENNIS CLUB	2 500 €
ANCIENS COMBATTANTS SAINTES	150 €
COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES (CE)	3 700 €
4 L TROPHY	200 €
SPA DE SAINTES	1 371 €
TOM POUCE C. LOISIRS NIEUL LES SAINTES	1 000 €
Provision pour imprévus	1 679 €
TOTAL	28 000 €

Les crédits étant prévus au budget, le Conseil Municipal charge M. le Maire d'émettre les mandats de paiements correspondants.

Mme JOUBERT Marie-Luce n'a pas pris part au vote étant membre du Bureau de l'association « Roule la Poule ».

VOTANTS : 22
 POUR : 21
 CONTRE : 1 (M. Alain CORS)
 ABSTENTION : 0

10. VOTE DU BUDGET 2022

M. le Maire propose d'aborder les différentes sections du budget 2022.

Considérant les travaux de la commission finances du 30 mars 2022 ;

Le Conseil Municipal, **ADOpte, A LA MAJORITÉ**, le budget 2022 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

SECTION de FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 709 181,51 €
Recettes	1 709 181,51 €
SECTION d'INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 224 639,12 € (dont reste à réaliser 135 069,30 €)
Recettes	2 224 639,12 € (dont reste à réaliser 33 667,22 €)

VOTANTS : 23
 POUR : 18
 CONTRE : 5 (M. LAURENCEAU, Mme SEGUIN, M. PERONNEAUD, Mme BONDUEL, M. TROUVÉ)

11. GARANTIE D'EMPRUNT DEMANDÉE PAR LA SEMIS POUR LA RÉHABILITATION DE 12 LOGEMENTS PLACE GUÉRINEAU

Rapporteur : Mme Amanda LESPINASSE

Vu le Contrat de Prêt N° 132326 en annexe signé entre : SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE IMMOBILIERE DE LA SAINTONGE (SEMIS) ci-après l'emprunteur, et la Caisse des dépôts et consignations ;

Le Conseil Municipal de Saint-Georges-des-Coteaux, **A L'UNANIMITÉ, ACCORDE** sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 374 765,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 132326 constitué de 4 Ligne(s) du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 374 765,00 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

Le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

12. CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE FINANCEMENT AVEC LE CCAS DE SAINTES

Rapporteur : Mme Amanda LESPINASSE

Mme LESPINASSE fait part du projet de convention de partenariat et de financement entre la commune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de SAINTES dans le cadre de l'intervention de son service prestataire d'aide à domicile (pour les personnes âgées) sur notre territoire.

La participation financière de la commune représente la différence entre le coût horaire du service constaté annuellement et les recettes perçues par le CCAS et variables en fonction des différents tarifs et des différents

financeurs pour chaque heure servie et par type de financeurs.

La convention est proposée pour les années 2021 à 2023 (facturation relative à l'activité des années 2020, 2021 et 2022).

Pour les heures effectuées en 2020 (facturation 2021), la participation de la commune par h. d'intervention a été fixée à 2,13 €. En 2020, 9 Saint-Georgeais ont bénéficié de 1 410 heures d'intervention à domicile pour un règlement de 3 003 €. L'évolution pour les 2 années suivantes ne pourra excéder +4% par an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE, A L'UNANIMITÉ**, le Maire à signer la convention de partenariat et de financement avec le CCAS de SAINTES.

13. MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT

M. le Maire propose à l'assemblée de porter le temps hebdomadaire de travail du poste d'adjoint technique territorial affecté à l'entretien des bâtiments communaux (Mairie, Halte de loisirs, Salle polyvalente, Espace multipôles) à 20h par semaine (au lieu de 19h00) à compter du 1^{er} juin 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DÉCIDE, A L'UNANIMITÉ**, d'augmenter d'1 heure la durée hebdomadaire de l'emploi ci-dessus exposé et précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

14. HOMMAGE A PIERRE RICHARD

M. Pierre RICHARD est né en 1646 à Saint-Georges-des-Coteaux puis s'est expatrié au Canada. L'association des familles Richard souhaite mettre une plaque commémorative à la mémoire de leur ancêtre M. Pierre RICHARD dans notre commune et prévoit une inauguration en mai prochain.

M. le Maire indique que la plaque existe, qu'une cérémonie était prévue en juin 2020 en accord avec l'ancien Maire, M. Jean-Marc CAILLAUD. Le Conseil Municipal n'est pas favorable à la pose de cette plaque commémorative sur la croix de la Place du Monument aux Morts comme initialement prévue.

La volonté du Conseil Municipal est d'avoir plus d'informations pour pouvoir se positionner sur la poursuite de la démarche ; M. TAPON va reprendre contact avec la famille pour savoir s'ils sauraient dans quel hameau M. Pierre RICHARD était né. La délibération est reportée au prochain Conseil Municipal.

15. INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

Travaux (Rapporteur : Renaud TAPON)

- Les vestiaires du football seront terminés fin avril.
- La rénovation du Monument aux Morts sera terminée mercredi.

Rencontres Habitants-Elus (Rapporteur : Frédéric ROUAN)

- La précédente réunion Habitants-Elus a eu lieu aux Nourauds et aux Fragnauds le 2 avril. Ce fut une bonne réunion avec d'excellents retours.
- La prochaine réunion aura lieu à Mongré et au Bois de Mongré au mois de mai.

Evénements à venir (Rapporteur : Nathalie LEGRAND)

- Le 16 avril : chasse aux œufs pour les enfants des écoles (25 maternelles, 29 élémentaires) à partir de 10h dans le Parc de Loisirs ;
- Le 16 avril : début du jeu de piste proposé par le CMJ et la médiathèque, jusqu'au 8 mai. Il faut prendre la poche d'indices à la médiathèque ;

- Le 11 juin : tout le week-end manèges, à 11h00 inauguration du « Parc de Loisirs Georges DUCEPT » ; de 14h à 17h siestes sonores de l'abbaye aux dames avec transats et casques ; le soir pique-nique dans le parc avec food-trucks et concert de « Lo Roch », rock des années 80.

Lettre ouverte des Conseillers municipaux de l'opposition (Rapporteur : Frédéric ROUAN)

Cette lettre a été envoyée le 2 février et a été reçue à la Mairie le 7 février 2022, il s'agit d'un Compte-Rendu d'une visite organisée par l'opposition au Petit Romefort-Le Queureux le 20 novembre 2021.

M. le Maire propose aux élus membres de l'opposition de lire la lettre. Après réflexions, Mme BONDUEL accepte de lire la lettre.

M. le Maire rappelle que les élus de la majorité ont initié ces réunions de rencontres entre habitants et élus, et les élus invitent l'intégralité des membres du Conseil Municipal à venir.

M. le Maire indique avoir reçu un courrier d'un habitant du Petit Romefort et d'autres habitants l'ont contacté pour s'excuser de ne pas être venu à la réunion municipale officielle, pensant à une erreur, étant donné qu'il y avait déjà une autre réunion quelques jours avant au même endroit (organisée par les élus de l'opposition). Les habitants ont fait savoir qu'ils ne comprennent pas la volonté de l'opposition de procéder ainsi. M. le Maire indique cela ne va pas dans le sens du travail collectif.

Numérique, Informatique et Réseaux sociaux : (Rapporteur : M. Romain ROUAN)

a- Numérique et Informatique :

Les élus membres du Bureau de Soluris sont allés à la rencontre des élus délégués du département pour connaître leurs besoins et leurs difficultés le 24 février.

M. Romain ROUAN a été élu en qualité de suppléant au CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), et avec M. Franck BOUCHET, ils ont participé le 2 mars au Débat d'Orientation Budgétaire et le 30 mars s'en est suivi un Comité Syndical Soluris.

M. Romain ROUAN **désigné** élu référent à la « **Sécurité Numérique** » a créé et mis en place une « fiche réflexe » sur la cybersécurité destinée aux agents communaux.

b- Réseaux sociaux :

Dons à l'Ukraine : Une publication Facebook a explosé tous les compteurs de réactions – celle à propos du point de collecte de dons pour le peuple ukrainien organisé par l'équipe municipale. 5 707 personnes touchées, 38 réactions, 76 partages. Un record qui met en avant l'entraide et la solidarité des habitants.

Boîte à livres du Parc de Loisirs : Sur Messenger et Twitter, de bons retours et des remerciements hebdomadaires pour l'installation de la boîte à livres dans le « Parc de Loisirs ».

Randonnée écocitoyenne : Sur Instagram, des administrés ont remercié la commune pour l'événement organisé en partenariat avec la Société de Chasse saint-georgeaise et le Syndicat Mixte Cyclad.

Conseil Municipal des Jeunes : Le CMJ a dorénavant un compte Instagram. Les élus et les habitants sont invités à s'abonner à leur compte : « cmj_sgdc ».

Remerciements (Rapporteur : Frédéric ROUAN)

- À toutes les personnes présentes aux élections (habitants et agents communaux) et en particulier aux jeunes qui ont participé au dépouillement : Guillaume LABROUSSE et Chloé SOULA.
- Remerciements de la part des familles ARNAUD, MARCINIAK, PONTÉZIÈRE et RICHAUDEAU pour le soutien apporté suite au décès d'un proche.

Le Centre Communal d'Action Sociale

NOUVEAU : INFORMATION IMPORTANTE

Le Conseil d'administration du CCAS propose aux jeunes Saint-Georgeais âgés entre **3 ans et 18 ans** en septembre 2022, de bénéficier d'un **coupon sport ou culture** d'un montant de **20€**. Vous pourrez utiliser ce coupon auprès des associations dont le siège social est sur la commune.

Pour cela il suffit de se présenter à l'accueil de la mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Vous pourrez ensuite le remettre directement au club ou à l'association partenaire lors de l'inscription.

AAAMC Atelier d'Art, AAP Association Artistique Populaire, TC Saint-Georgeais Tennis Club, Les Toiles de Saint-Georges-des-Coteaux et l'Amicale Sportive de Football Saint-Georges-des-Coteaux et l'ASC association sportive et culturelle.



Rappel :

L'inscription sur le registre nominatif des personnes âgées de plus de 65 ans et des personnes handicapées de plus de 60 ans en situation d'**isolement** se fait auprès de l'accueil de la Mairie.

Ce registre nous permet de contacter et d'accompagner les habitants isolés en prévision des épisodes caniculaires de l'été.

Le Conseil municipal de Jeunes

Le 4L Trophy

Le 6/03/2022 le Conseil municipal des jeunes de Saint-Georges-des-Coteaux s'est entretenu avec Anthony Lopez et Corentin Mazière. Ces deux jeunes pompiers volontaires de 22 ans vont participer au 4L trophy. La municipalité a choisi de les soutenir dans cette aventure et action humanitaires.

Qu'est-ce-que le 4L Trophy ?

Le Raid 4L Trophy est un raid automobile solidaire destiné aux jeunes de moins de 28 ans et couru exclusivement en Renault 4. Cette course est organisée pour venir en aide à l'association « Enfants du désert ». Les Enfants Du Désert sont une association humanitaire à but non lucratif. Les 3 objectifs principaux sont : lutter contre la malnutrition, assurer un suivi sanitaire, mettre en place des activités (école...).

Voici un exemple de deux questions que le Conseil municipal des jeunes de Saint-Georges-des-Coteaux a posé à ces deux pompiers et leurs réponses.

Le CMJ : Comment avez-vous eu l'idée de vous lancer dans cette aventure ?

Anthony : Les deux youtubeurs Amixem et Cyril.mp4 ont fait ce raid en 2017, et ça nous en a donné envie.

Corentin : Plusieurs de nos amis avaient eux aussi ce projet.

Le CMJ : Qu'allez-vous emmener durant votre périple ?

Corentin : Nous allons emmener dans notre 4L des fournitures pour les écoles ainsi que des sacs de matériel médical, des fournitures de sport, et des « chouchous » accessoires de coiffure ... etc etc.

Anthony : Nous avons actuellement plus de 30 sponsors dont la commune de Saint-Georges-des-Coteaux que nous remercions sincèrement, mais nous cherchons encore des partenaires afin d'apporter plus de matériel aux enfants.



Le CMJ en compagnie d'Amanda LESPINASSE, 1ère adjointe, de Corentin MAZIERE et d'Anthony LOPEZ

Le jeu de piste conçu en collaboration avec les bibliothécaires de la médiathèque de Saint-Georges-des-Coteaux est maintenant achevé depuis le dimanche 8 mai. Nous remercions les quarante-trois familles ayant participé à notre projet, ainsi que Marie-Christine, Louise, Cécile et son père de nous avoir associés à la création de ce jeu de piste. Vu le succès, nous réfléchissons à une éventuelle version durable.

Vie des écoles

SEMAINE DE L'OLYMPISME (DU 24 AU 28 JANVIER)

Par L'équipe pédagogique de l'école Jacques Prévert.



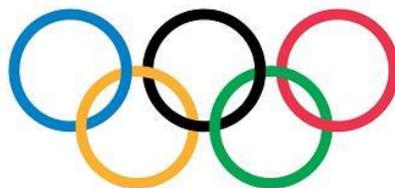
A l'occasion de la semaine de l'Olympisme, les classes de CP, CM1/CM2 et CM2 ont organisé une journée consacrée au sport dans le cadre des activités USEP. En effet, l'école s'est engagée à promouvoir le sport et l'esprit de l'Olympisme avec comme objectif les Jeux Olympiques de 2024.

Nos classes devaient partager ce moment de convivialité sportive avec d'autres classes de la circonscription de Saintes mais les restrictions sanitaires liées au Covid 19 nous en ont empêchés. Nous avons tout de même trouvé un moyen de célébrer cette semaine de l'Olympisme en restreignant ces « Jeux Olympiques » à 3 classes de l'école Jacques Prévert.

La classe de CP a organisé ses « activités olympiques » le 25 janvier après-midi dans la salle polyvalente. Les élèves ont tout d'abord réalisé une cérémonie d'ouverture avec l'écoute de l'hymne olympique, la présentation de la flamme olympique et une chorégraphie de l'ouverture des jeux. Ensuite, les élèves ont pratiqué 3 activités sportives encadrées par des parents.

Les classes de CM1/CM2 et de CM2 ont organisé ces « jeux olympiques » durant toute la journée du 27 janvier avec 6 groupes de 9 élèves tournant sur 6 ateliers dont un était consacré à des productions visuelles représentant les valeurs de l'olympisme et un autre étant un débat autour de la notion d'arbitrage. Là aussi, les élèves ont pratiqué les rituels de l'olympisme en défilant, dans un premier temps, avec la flamme olympique (sculptée dans un morceau de bois) dans la salle polyvalente.

Ce fut une belle manifestation olympique réalisée grâce à la participation volontaire de certains parents d'élèves, le soutien de la Mairie et la participation financière de l'association TPE.



Vie des écoles



DISPOSITIF ÉDUCATIF SUR L'EAU,
À DESTINATION DU GRAND PUBLIC
ET DES SCOLAIRES

« Mon Territoire au fil de l'eau » : un dispositif d'éducation à l'environnement au service de l'école de St Georges des Coteaux

Un dispositif éducatif sur l'eau... pourquoi ?

- Permettre une prise de conscience globale, par les acteurs du territoire, des enjeux liés à l'eau ;
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux changements de pratiques en vue de restaurer et de préserver la qualité de l'eau et des milieux ;
- Créer du lien entre les différents acteurs d'un territoire (scolaires, population, agriculteurs, acteurs de l'eau).

Ce dispositif est le fruit d'un partenariat entre les collectivités en charge de la gestion de l'eau (ici, Eau 17), les acteurs de l'éducation à l'environnement et le GRAINE Poitou-Charentes en charge de la coordination.



Pourquoi un tel dispositif sur la commune de St Georges ?

St Georges des Coteaux fait partie du territoire **Arroult-Lucérat**. Sur ce territoire, **4 captages d'eau potable** ont été classés prioritaires au titre du « Grenelle de l'environnement » car touchés par des pollutions anthropiques : nitrates et pesticides. Pour protéger la ressource en eau, Eau 17 porte depuis plusieurs années un **programme d'actions Re-Resources**. Ce programme régional a pour objectif la reconquête de la qualité des eaux brutes en **accompagnant les acteurs du territoire** vers des pratiques plus économes en intrants (nitrates, pesticides) mais aussi en **sensibilisant tous les publics**.



L'école en action !!

Différents rendez-vous ont été organisés avec les enfants de CM1 à CM2, en partenariat avec Eau 17 et l'association « *Les petits débrouillards* ». Plusieurs séances ont été proposées aux élèves et à l'équipe enseignante afin de permettre aux enfants de découvrir la diversité des thèmes liés à l'eau, de les sensibiliser aux économies d'eau, de rencontrer les acteurs du territoire qui peuvent avoir un impact sur la ressource et de découvrir les milieux naturels en lien avec l'eau.



Rencontre avec une agricultrice de la commune qui œuvre au quotidien pour préserver la ressource en eau.

Expérimentations dans la cour de l'école.

Vie des écoles

Exposition photographique « Les doigts pleins d'encre » (le remake !)
Réalisée par les élèves de CM1/CM2 de la classe de M Desportes



Les élèves de CM1/CM2 ont été tout à la fois acteurs, metteurs en scène et photographes afin de réaliser des clichés qui tentent de calquer des photographies de Robert Doisneau qui datent de 1956. 66 ans plus tard ils ont donc réactualisé des situations de classe souvent cocasses !



La double exposition (les photos de R. Doisneau et celles des élèves de la classe) sera exposée à la médiathèque de Saint Georges du 8 juin au 2 juillet avec le vernissage le 9 juin à 18h.

Avec l'aimable autorisation de Madame Francine DEROUILLÉ, fille de Robert DOISNEAU



Accueil périscolaire

POUWER JOURNAL



Le projet de l'accueil périscolaire pour cette année est le journalisme pour les grands et le cinéma pour les petits, l'équipe journalisme se compose de (gauche à droite) Amaury, Thibaut, Marius, Michaël, Oliver et derrière Charlie qui ont posé des questions au responsable de la restauration "Jojo" ☺ (Porteau Joël).



Petites Questions à notre cuistot préféré ☺

Joël que faisais-tu avant de travailler dans notre école?

-Avant j'étais cuisinier dans l'armée de l'air.

As-tu un ingrédient secret que tu mets dans tes plats?

-J'adapte mes recettes aux goûts des enfants.

Quel est ton plat préféré?

-Mon plat préféré c'est les fruits de mer.

La Chronique Ciné de Robin

Spider man no way home est un film de la saga Spider man homecoming, au casting Tom Holland dans le rôle de spiderman et Zendaya dans le rôle de Mary Jane. Je note ce film 4/5.

Réalisé par les enfants de l'accueil périscolaire pour décorer la cantine

Robin, chroniqueur cinéma du Power Journal



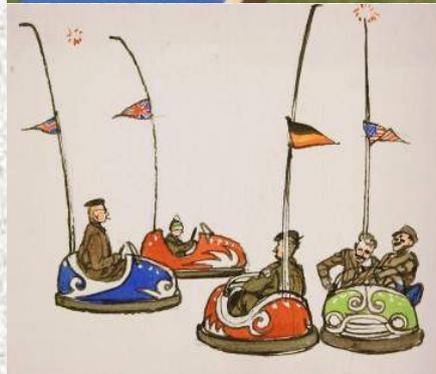
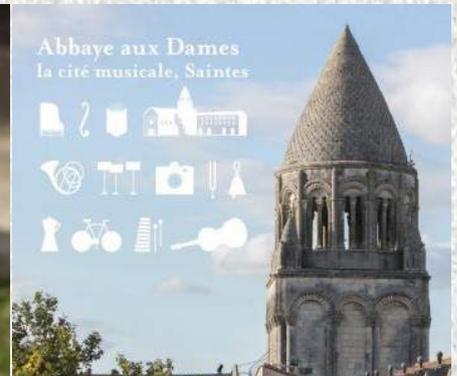
Le 11 JUIN : LE PARC MIS A L'HONNEUR



Samedi 11 juin

C'est la fête à Saint-Georges-des-Coteaux

Parc de Loisirs



11h00 :
Inauguration du parc
Georges Ducept

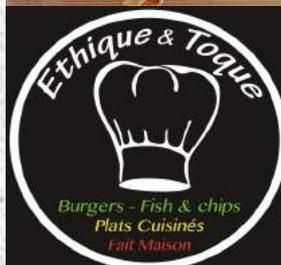
14h00 - 17h00 :
Siestes sonores de l'Abbaye aux Dames (transats et casques)

A partir de 18h
Pique-nique avec restauration sur place*

20h30 :
Concert « 1980 »
Lo Roch

Tout le week-end :
manèges autour du gymnase (un tour gratuit pour les enfants de la commune)

Food-trucks
Abthaifood
Ethique et Toque
Buvette de Saint-Georges
Animations



*Quelques tables seront à disposition, vous pouvez apporter la votre ainsi que vos chaises, voire verres et couverts

PRIX LITTERAIRES - Pour adultes—Nombre de places limité

Deux sélections de romans à découvrir en groupe ! Prêt(e)s ? Lisez ! Et en octobre, votez pour vos préférés !

Littératures européennes de Cognac :
une sélection de 4 romans européens.
En 2022, direction le Portugal !

<https://litteratures-europeennes.com/>



Le Festival Polar de Cognac récompense un roman noir français ou francophone. Cette année, 5 autrices !

<https://www.festival-polar-cognac.fr/>



EXPOSITION - Du 8 juin au 2 juillet, « Les doigts pleins d'encre, à la manière de Doisneau ».



Les élèves de la classe CM1/CM2 de F. Desportes présentent leurs travaux photographiques. En regard, les photos de Robert Doisneau sont exposées avec l'aimable autorisation de sa fille, Francine Deroudille.

Le vernissage de l'exposition a lieu **jeudi 9 juin à 18h** à la médiathèque.

PARTIR EN LIVRE ! Expo, concours et spectacles...



EXPOSITION - Du 29 juin au 30 juillet, « Les histoires de France, vues par les enfants »

A l'occasion de la rencontre entre l'autrice/conteuse France Quatromme et les classes de CP, Petite & Moyenne sections, les élèves exposent leurs travaux à la médiathèque. A l'issue de la rencontre, pour prolonger le plaisir en famille, un album de l'autrice est offert par le Conseil municipal à chaque participant.

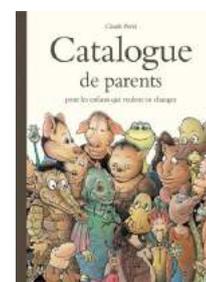
CONCOURS CRÉATIF « La Collecte d'ami(e)s » - Tout public

A la manière de Claude PONTI et son *Catalogue de parents pour les enfants qui veulent en changer*, la médiathèque, elle, collecte les portraits d'ami(e)s pour leur dire qu'on les aime.



Dessine, photographie ou façonne ton meilleur ami, rédige sa fiche d'identification et dépose le tout à la médiathèque entre le **1er juillet et le 31 août 2022**. Les 2 gagnants (cat. Enfant et cat. Adulte) seront révélés samedi 10 septembre.

Règlement complet à la médiathèque.



Mercredi 6 juillet de 15h à 18h, petits et grands, en famille, entre ami(e)s, avec les tout-petits, entre deux glissades sur le toboggan, au moment du goûter ou après un tour au poulailler : retrouvons-nous au **jardin public** ! La médiathèque déplace ses tapis, ses livres et s'installe en pleine nature pour partager des moments de lecture... mais pas que :

SPECTACLES au jardin public - Mercredi 6 juillet, le CONTEUR Jérôme Monzein (Cie l'Arche en sel)

- à 16h à partir de 4 ans

- à 17h à partir de 7 ans

Saint-Georges Loisirs



Une formidable journée champêtre, passée dans le domaine de chasse de Vénérand, ces moments de partage resteront pour nos adhérents un superbe souvenir ; en effet casse- croute, balade , jeux , apéro et entrecôtes grillées, que des petits bonheurs partagés en toute convivialité. Le soleil était là pour le plaisir des yeux et réchauffer les cœurs, par ces temps moroses tout le monde a pu se détendre, rire, chanter, s’amuser et papoter à l’unisson.

Nous attendons avec impatience nos prochaines réunions à savoir ;

Le 9 mai : comédie musicale, salle la Salicorne à Saujon.

Le 20 mai : repas couscous.

Et bien sûr nos rendez- vous hebdomadaires :

Le lundi : travaux manuels, peinture, broderie, tricot etc... de 14h à 17h30.....

Le jeudi : SCRABBLE de 14h à 17h00

Le vendredi : cartes, belote, coinche etc...de 14h à 17h30

Un concours de coinche organisé une fois par mois.

Si vous voulez vous joindre à notre club, nous en serons ravis.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Mme Bourdier Liliane au : 06 12 51 32 45

Le président Jean -Pierre Perche et toute son équipe

L'Élan saintais



L'association L'ÉLAN SAINTAIS est une association loi 1901, à but non lucratif, qui a pour objet l'épanouissement de la personne par la pratique du sport d'entretien.

Différents cours en accès illimité sont proposés tout au long de la semaine pour un tarif unique de 100 euros¹. Ce sont des éducateurs sportifs diplômés d'État qui assurent les cours.

- **Gymnastique** (stretching, assouplissement, step, cardio-box, zumba, cardio-dance, cross - training...) : 30 séances de 1 heure
- **Musculation** : 6 séances
- **Yoga** : 6 séances de 1 heure 15 minutes . Chaque adhérent doit apporter son tapis
- **Natation** : 2 séances de 1 heure 15 minutes le lundi et le mercredi. Chaque adhérent doit apporter sa paire de palmes

Les cours ont lieu sur Saintes et sur les communes avoisinantes: Ecurat, Varzay, Saint-Georges-des-Coteaux, Courcoury et bientôt Pessines.

L'Élan Saintais est présent sur la commune de Saint-Georges le lundi de 10 h 45 - 11 h 45, pour un cours de gymnastique douce à la Halte de Loisirs et le jeudi de 18 h 15 - 19 h 15, pour un cours de stretching à la Salle polyvalente.

Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire via notre site elansaintais.asso.fr

L'équipe de l'Élan vous remercie et vous attend nombreuses et nombreux.

¹ Attention les tarifs et les planning ne seront valides qu'à compter du 15 août 2022 pour la saison 2022-2023 sur le site de l'Élan Saintais.

Association Roule la poule

La rénovation du site du poulailler en pierre continue. Tout le bâtiment a été démonté, et les pierres pouvant encore servir, classées et notées. Nous pouvons voir sur la photo le remontage, à l'identique, des dix pondoirs pour les poules au début du XXIème siècle. L'installation de trois portes et du pondoir extérieur sera assurée par l'association Roule la poule. Le remontage du grand mur de gauche et la réfection du hangar sont aussi prévus dans la foulée. La mise en place d'un grillage entourant le site (raccordé avec celui que nous avons installé) est aussi prévue par la municipalité de St-Georges-des-Coteaux que nous remercions de son soutien à la réfection du poulailler en pierre.



Promotion des poules de race ancienne.

Deuxième projet de l'association Roule la poule, après la mise en place d'un poulailler collectif associatif, la promotion des poules de race ancienne prend corps en ce début d'année. Nous souhaitons proposer aux personnes intéressées des poules de race ancienne que nous feront naître à partir d'œufs fécondés, et les élever ensuite au sein du poulailler. Nous avons acheté une couveuse automatique ainsi qu'un kit de démarrage avec lampe chauffante. Il a été décidé avec les adhérents de mettre à l'honneur, en 2022, la race de poule emblématique de notre territoire, à savoir la poule de Marans qui a la particularité de pondre des œufs roux bruns foncés et d'avoir des plumes aux pattes Trois coloris ont été choisis. La Marans noire à camail cuivré, la Marans coucou à camail argenté (couleur noir pailleté de tache blanche) et la Marans saumon doré. Nous exposerons et proposerons ces poulettes lors du forum des associations fin août de cette année.



Si des personnes sont intéressées, contactez nous directement par mail ou téléphone.

Vous pouvez aussi voir les soigneurs (euses) des poulettes qui viennent tous les jours de l'année par binôme s'occuper des belles emplumées ..

Cot, cot, codec à tout le monde ..
asso.roulelapoule@free.fr

La Boule Saint-Georgeaise

Depuis notre dernière assemblée générale du 05 février dernier, au cours de laquelle un nouveau bureau a été élu, les choses ont quelque peu changé.

En effet, le Président Michel AMBLARD a présenté sa démission le 28 mars.

Un nouveau président, Jean-Paul GUILLEMET, qui occupait les fonctions de secrétaire, le remplace à ce poste.

Composition du nouveau bureau :

- **Président** et Secrétaire : Jean-Paul GUILLEMET
- **Vice-Président** : Denis CARRE
- **Secrétaire adjoint** : Christian CHATELET
- **Trésorier** : Patrick DURAND
- **Trésorier adjoint** : Patrick GUILLON
- **7 assesseurs** : Gérard BOURDIER – Françoise ALBERT
- Michel SEGUIN – Guy CHABOT - Gilles MACHEFERT
- Nelly DAVIAUD - Michel AMBLARD.

Le club compte à ce jour 84 adhérents (dont 15 femmes).

Les activités programmées :

- 11 avril, 16 mai et 13 juin, concours internes. Le concours de mai marquera notre club, en effet, nous aurons le plaisir de mettre en jeu 2 challenges (masculin et féminin) intitulés "Challenge Guy Rocard" en mémoire du premier président de la boule st-georgeaise. Ces challenges seront remis aux vainqueurs par Madame Josette ROCARD en septembre lors du dernier concours interne,
- 2 juin, concours en extérieur à Chaniers sur le boulodrome local,
- 18 juin, repas champêtre.



Le président,
Jean-Paul GUILLEMET



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12																																																
1	-	Secrétaire adjoint	-	Christian C	2	-	Assesseur	-	Gilles M	3	-	Vice-Président	-	Denis C	4	-	Assesseur	-	Guy C	5	-	Président	-	Jean-Paul G	6	-	Assesseur	-	Michel A	7	-	Assesseur	-	Nelly D	8	-	Assesseur	-	Michel S	9	-	Assesseure	-	Françoise A	10	-	Trésorier adjoint	-	Patrick G	11	-	Trésorier	-	Patrick D	12	-	Assesseur	-	Gérard B

Tennis Club St Georgeais

Les championnats de printemps ont débuté en avril pour les jeunes et en mai pour les adultes.

Les jeunes

Le club a engagé 6 équipes jeunes sous l'impulsion de Véronique ; c'est une première pour le club. Cela nécessite de l'organisation et la participation des parents pour emmener les enfants dans les différents clubs.

Les 6 équipes engagées sont dans les catégories suivantes.

- 8-9-10 ans Filles balles oranges
- 8-9-10 ans Garçons balles oranges
- 11-14 ans Filles balles traditionnelles
- 11-14 ans Garçons balles vertes
- 15-18 ans Garçons balles traditionnelles Equipe 1
- 15-18 ans Garçons balles traditionnelles Equipe 2

Les 1^{ères} rencontres ont eu lieu courant avril, les prochaines se dérouleront à partir du 07 mai sur les terrains extérieurs au gré des rencontres.



Les adultes

2 équipes engagées en Championnat de printemps, organisé par la Ligue Nouvelle Aquitaine .

- 1 équipe femmes en division 4.
- 1 équipe masculine en division 5
- Les matches ont lieu tous les dimanches de mai, vous pouvez venir supporter les équipes jouant à domicile.

Les évènements sportifs à venir

Le club organise les évènements suivants :

Samedi 21 mai : **Tournoi TMC (Tournoi multi chances)**

Le matin à partir de 9h00 : TMC 6 -10 ans balles rouges inscription gratuite.

L'après midi à partir de 14h00 : TMC 8 -10 ans balles oranges inscription 5€.

Du 04 au 19 juin : **Tournoi Open Seniors Hommes et Femmes** ouverts jusqu'au classement 15. Inscription : 15€.

Pour toutes informations vous pouvez venir au club house au moment des entraînements, ou bien nous joindre au 06.71.17.14.59.

Vous pouvez suivre l'activité du Tennis club St Georgeais sur sa page Facebook TC Saint Georgeais.

Association Sportive et Culturelle

TENNIS DE TABLE

Le championnat aura pris fin les 7 et 8 mai.

Notre équipe 1, en régionale 2, sera première de sa poule et participera à la finale de Nouvelle Aquitaine au début du mois de juin.

Nos trois équipes en départemental auront eu des fortunes diverses. N'oublions pas que nous avons obtenu le titre de champion départemental en départemental 1 et départemental 3 en janvier dernier.

BADMINTON

Le mardi soir à 18 h 30 et le vendredi soir à 20 h 30, les amateurs de badminton peuvent se faire plaisir.

Maintenant c'est Natacha Meslier qui remplace Jérôme Neveu.

Vous pouvez la contacter au **07 87 09 55 09**

ETE 2022

L'association participera, comme d'habitude, à la fête du melon en apportant notre aide à la marche semi-nocturne.

Nous serons présents au forum des associations le **dimanche 28 août**.

Le président

MAGNE Jean-Jacques

Société de chasse « La Hase » Saint-Georgeaise

**Amis chasseurs, Amoureux de la Nature.**

Ignorant la grisaille des menaces de guerre quotidiennes, les arbres ont retrouvé leur verte parure, et les jardins se parent de mille fleurs, dans un arc en ciel de couleurs.

L'été arrive. Bientôt les vacanciers se presseront sur nos routes pour profiter de nos agréables plages charentaises.

Le bilan annuel des carnets de prélèvements nous a permis de noter, malgré les mises en garde répétées, une large infraction de l'art 21.4.6 du règlement intérieur de la chasse, à savoir : "**Marquage au stylo bille dès la capture de l'animal, sur carnet territorial de prélèvements.**"

1°) Certains d'entre vous se sont contentés de noter le total de la saison, sans indiquer les quantités mensuelles prélevées. Preuve que le marquage n'a pas été fait dès la capture.

2°) D'autres n'ont pas reporté sur le carnet de prélèvement territorial le lièvre qu'ils déclarent tué sur la carte lièvre.

Ce qui crée de gros écarts entre ceux déclarés sur les cartes lièvre et ceux déclarés sur les carnets de prélèvements, alors que ces montants devraient être identiques.

Un certain nombre d'entre vous a remis son carnet de prélèvements sans totaliser le gibier par espèce.

Enfin de nombreux carnets de prélèvements et cartes lièvres comportent des ratures.

En tant qu'adultes et responsables, espérons qu'à l'avenir vous saurez vous montrer plus respectueux de la réglementation et plus consciencieux sur le marquage de vos captures.

Nous faisons ici un rappel de la date de notre **AG, qui se tiendra le vendredi 24 juin 2021 à 20h30 à la Halte Loisirs de St Georges des Coteaux.**

N'oubliez pas dès le 1^{er} Juillet, vous pouvez vous procurer votre permis pour la nouvelle saison de chasse.

Chasseurs " Grand Gibier ", soyez prêts afin que nous puissions débiter le plan de chasse sanglier en cas de dégâts sur les cultures. La FDC 17 maintient pour la saison 2022/2023 le prix du timbre grand gibier à 20€.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont œuvré tout au long de cette saison à la bonne marche de notre ACCA.

Merci pour leur dévouement et leur investissement personnel si précieux pour nous.

Pour Info : Nous invitons toute personne subissant des dégâts de renards sur des volailles, à nous contacter afin d'effectuer une déclaration de dégâts auprès de la FDC 17 (Formulaire à retirer auprès du Président de l'ACCA).

Nous vous souhaitons d'agréables vacances en famille ou entre amis. Profitez bien de ces précieux moments, et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée.

Bonnes vacances à tous.

Le Président : Luigi BELLO.

Tous Pour l'Ecole

Notre traditionnelle bourse de l'enfance a bien eu lieu le dimanche 20 mars ainsi qu'un vide grenier en extérieur, sous le soleil, qui ont rencontré un vif succès !

Et nous ont rapporté environ 1300€.

Les enfants vont faire une sortie scolaire par classe en juin grâce aux bénéfices des manifestations de l'année dernière (visite du musée de l'école publique (CP/CE1) ; site du FA (CE1/CE2) ; aquarium de La Rochelle (CM1/CM2) etc TPE a également participé au financement du projet de séjour au camping de 3 jours avec nuitées de la classe de CM2 pour cette année.

Les Enfants de la Maternelle vont faire une sortie scolaire par classe :

Zoodyssée (PS), trois journées dans l'île d'Oléron (GS) etc.....

A VOS AGENDAS !

**Bourse à l'enfance
18 Septembre**

**Pot de l'amitié
9 Septembre**

Enfin, nous organisons la

**Kermesse de l'école
Le Vendredi 17 Juin 2022**

à partir de 16h30 dans de bonnes conditions... nous l'espérons.

A cette occasion il y aura le spectacle de l'école maternelle à 18h, de nombreux jeux (pêche à la ligne, chamboule-tout, parcours, etc...) balades à poney, etc...

Cet après- midi sera clôturé par un repas convivial !!

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX, COMME

La kermesse ne pourra avoir lieu qu'avec l'aide des parents pour consacrer un petit peu de leur temps... Appel aux volontaires !!

CHAQUE ANNÉE !

Vous pouvez toujours nous suivre sur la page Facebook :

<https://www.facebook.com/touspourlecole17810>

Par mail : ass.tpe@gmail.com et par téléphone au :

07.69.28.65.77



Théâtre Ô Vert

L'atelier collège fêtera les 400 ans de Molière

Malgré le contexte sanitaire toujours compliqué, les ateliers théâtre de l'association Théâtre Ô Vert fonctionnent quasiment de manière normale. Si ce n'est bien sûr le port du masque qui contraint la pratique.

Le groupe primaire, composé de 13 jeunes artistes en devenir, découvre, pour la grande partie des participants, le théâtre avec entrain. Ils ont réussi à faire leur présentation de Noël face aux parents, à partir de poésies de Maurice Carême. Dorénavant, le groupe s'attelle aux textes qui feront le spectacle de fin de saison, le week-end du 2-3 juillet 2022.

Les collégiennes ont présenté pour Noël, des improvisations à partir des personnages de la Commedia dell'Arte (Arlequin, Pantalon, Docteur...) avec talent et assurance. Pour la fin de saison, elles présenteront le travail qu'elles ont entrepris autour de L'AVARE de Molière (entre fidélité du texte et adaptation libre), pour fêter les 400 de la naissance de Molière.

Pour info voici nos créneaux horaires si vous souhaitez venir :

Les Ateliers Théâtre Enfant à Saint Georges des Coteaux, Halte de Loisirs – salle des Tonnelles :

LE Mercredi de 17h15 à 18h15 pour les 7-10 ANS (primaires).

LE Mercredi de 18h15 à 19h45 pour les 11-16 ANS (collégiens et plus).

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

ASSOCIATION THÉÂTR'Ô VERT

Damien Pagot :06.82.73.59.82 -
théatrovert@orange.fr

www.theatrovert.fr // facebook.com/theatrovert17

Atelier d'Art Marthe Castagneyrol

Les vacances d'été sont presque déjà là, les jeunes artistes ont participé à une exposition à la Médiathèque du village sur le thème des fleurs des jardins, c'était gai et coloré, comme le printemps.



Ils ont également reçu une récompense d'Action Citoyenne en Charente Maritime, remise à Saint Georges des Coteaux, par Alexandre Grenot, pour une action intergénérationnelle qui a permis l'édition d'un fascicule sur les jardins d'hier et les jardins d'aujourd'hui. Cette réalisation n'a été possible qu'avec la participation des résidents et Directrice de l'Ehpad de Thénac et avec le soutien de « l'écriture prend le large » de Thénac également, qui a aussi permis l'exposition des illustrations réalisées par les enfants, durant le week-end du Salon Artistique et Littéraire-9 et 10 mars derniers. C'était un bien joli projet, qui a demandé beaucoup d'investissement de la part de chaque bénévole.



Durant ce week-end au Salon Artistique et Littéraire de Thénac, Flora et Pauline ont eu le 1^{er} prix, pour leur création collective sur le thème de la Littérature.

Prochaine exposition à la Papeterie Peiro-Caillaud, en face de M.Bricolage, vous permettra d'admirer le talent des artistes en herbe, à partir du 7 juin 2022, pour 4 semaines.

Nous félicitons les enfants pour leur initiative solidaire qui consistait à donner du matériel scolaire, cahiers, stylos... et de dessin : peinture, pinceaux, crayons de couleur ou feutres, gommes, taille-crayons, etc. permettant la poursuite des

apprentissages et acquisitions scolaires, de l'écriture, des maths, langues, etc ainsi que des loisirs graphiques et artistiques, également, des produits d'hygiène de base, aux 450 enfants et aux mamans réfugiés Ukrainiens, dans le Hall Moldexpo de Chisinau, qui abrite l'Unicef, en Moldavie. Des mamans enseignantes, ainsi que des bénévoles locaux, vont pouvoir utiliser ces dons, dans un bâtiment dédié, afin que les enfants sur place puissent poursuivre les acquisitions.

Les plus jeunes peuvent peindre, colorier et dessiner, Merci aux enfants pour cette solidarité envers d'autres enfants, merci aux parents qui ont compris cet élan et y ont également participé. C'est Marthe, l'animatrice de l'association qui a fait le déplacement en Moldavie et a remis aux destinataires ces « Trésors ». L'action s'appelait « des enfants pour les enfants ».

Les ateliers reprendront à la rentrée de septembre, nous donnons rendez-vous à tous les jeunes à partir de 6 ans, qui souhaitent découvrir, le dessin, le fusain, le pastel, l'aquarelle ou l'acrylique, et beaucoup de techniques d'arts graphiques ou visuels.

Nous serons présents au Forum des Associations de St Georges des Coteaux le 28 août.

Les ateliers ont lieu **mercredi** matin et après-midi, vendredi de 17h à 19h et **samedi de 10h à midi** pour tous, à partir de la grande section de maternelle.

Renseignements **06 86 93 61 94** ou as-aaamc@orange.fr

Saint-Georges Animations

Après le covid, en ce début Mars, c'était la reprise des manifestations. Le loto a eu lieu comme prévu et ce fut un succès. Suite à ce résultat positif nous avons décidé de faire un don à la croix rouge pour l'Ukraine de 400 €.

Les réunions se succèdent pour la mise en place des futures animations de l'année. En passant par l'inauguration du Parc de Loisirs, la tenue d'un Marché fermier, la « Foire aux Melons », la « Soirée Entrecôte » et le réveillon du 31 Décembre.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour passer de bons moments ensemble.

Le Président, José Taveneau.



AAP



ÉCOLE de MUSIQUE, de DANSE & d'ANGLAIS de ST-GEORGES-DES-COTEAUX

www.aapstgeorgesdescoteaux.sitew.com

Une saison qui va s'achever !

Plusieurs manifestations festives vont venir clore cette fin d'année, promues grâce à la municipalité, aux élèves, aux professeurs, aux membres du bureau et du Conseil d'Administration et à tous ceux qui y participent de près ou de loin et que je remercie par avance :

 **La fête de la musique par la Chorale et l'Orchestre** le 20 juin devant la Halte de Loisirs ou à l'intérieur si la météo n'est pas de la partie (gratuit)

 **Le Gala de danse**, qui n'a pu avoir lieu pendant deux ans va enfin voir le jour le 24 juin à 20h15 à la salle multipôles (8 €)

 **Les Portes Ouvertes de l'école de Musique**, le 25 juin à partir de 14h à la salle multipôles où nous vous proposerons un florilège des activités musicales (gratuit)

 **Le Concert des professeurs** de musique le 28 juin à 20h dans notre église (libre participation)

La rentrée prochaine aura lieu la semaine du 12 septembre pour toutes les activités

Venez à notre rencontre au forum des associations le dimanche 28 août ; nous vous donnerons toutes les informations nécessaires.

Merci à nos sponsors : **Coiffeur Créateur, Nico Déco Peinture des Gonds, Sarl Thomas, Bulle et Beauté, Boulangerie-pâtisserie la Karinette, Garage Jolly**, que nous remercions sincèrement pour leur soutien d'avant la pandémie, nécessaire à la pérennité de l'association, et qui, nous l'espérons, continueront à nous accorder leur confiance.

Si vous voulez faire paraître votre entreprise/association sur le site en tant que partenaire, paraître sur nos affiches, parler de vous lors d'une manifestation (fournir des lots pour organiser des tombolas, des affiches...), contactez-nous !

Nous recherchons tout type de sponsor pour nous soutenir pour la saison 2022/2023 ainsi que pour les saisons à venir.

Tout soutien, qu'il soit financier ou matériel, sera un grand plus pour notre association qui se construit grâce aux élèves, professeurs et bénévoles qui travaillent dur pour que l'AAP perdure et qui vit des jours plutôt sombres (nombre d'élèves en forte baisse).

Je reste à votre écoute par téléphone ou mail ; n'hésitez pas ! Renseignements également sur notre site internet.

Les bulletins d'adhésion seront disponibles début juin sur notre site internet en téléchargement, à nous renvoyer au plus vite pour la rentrée prochaine notamment en musique car les places sont limitées (les anciens élèves sont prioritaires ; les autres inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée).

Bel été à tous !

La Présidente, Sandrine DELAVEAU 06 38 38 81 24 – aap17810@orange.fr





Association sportive Saint-Georges-des-Coteaux

AMICALE SPORTIVE
FOOTBALL
SAINT GEORGES DES
COTEAUX

La saison footballistique suit enfin un cours plus « normal », si l'heure n'est pas encore au bilan, nous pouvons nous réjouir du nombre de licenciés soit un total de 250 pour 170 l'année précédente, le travail de tous les éducateurs a payé !

Les entraînements continueront durant le mois de juin, si vous souhaitez venir faire un essai afin de préparer la rentrée, n'hésitez pas nous sommes là .

CONTACTS :

amsfoot.sgc@orange.fr

www.facebook.com/ASSGtx/

<http://ams-stgeorgesdescoteaux.footeo.com/>

06 64 18 26 82

Avenir Saint-Georgeais

Une activité physique

Un club



L'ASG est une association qui a pour but la pratique de la marche et du vélo.

Le mardi matin la marche se déroule sur des parcours de 5, 8, 10 ou 12 Km afin de répondre au plus grand nombre.

Le jeudi matin la sortie vélo vous emmènera sur de petites routes de campagne à travers une boucle d'environ 25 Km. (Port du casque obligatoire)

N'hésitez pas à venir faire une ou deux sorties d'essai avant d'adhérer à notre association.

Rendez-vous à 8h30 sur le parking de la salle multipôle pour les sorties.

Les contacts :

Courriel : avenirsaintgeorgeais@laposte.net

Président : Dominique Palvadeau – 06 28 39 13 08

Webmestre : pat.aumon@espritequipe.org

Blog : [//www.espritequipe.org](http://www.espritequipe.org)



RESPECTONS LES HORAIRES ET SURTOUT NOS VOISINS

L'arrêté préfectoral n°07-1679 du 22 mai 2007 relatif à la lutte contre le bruit stipule que vous devez vous organiser pour que le bruit ne gêne pas vos voisins et ce, quels que soient l'heure et le jour.



Au vu des très nombreux retours des habitants sur des bruits excessifs; M. le Maire a pris un « Arrêté municipal prescrivant la lutte contre les bruits de voisinage ».

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal ou d'animaux placé(s) sous sa responsabilité.

ARTICLE 2 : L'utilisation d'engins, matériels, équipements, outils de chantiers utilisés à l'occasion de chantiers publics ou privés, les appareils bruyants utilisés pour les travaux de bricolage et de jardinage (tondeuse à gazon à moteur thermique, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, scie, raboteuse ...) est réglementée comme suit :

De plus, concernant l'activité des établissements recevant du public qui pourrait générer des nuisances sonores extérieures, le Maire met en demeure l'exploitant de prendre les dispositions nécessaires pour les faire cesser. Il peut demander à l'exploitant de faire réaliser à ses frais une étude par un acousticien qualifié répondant à la réglementation et aux normes en vigueur déterminant le niveau des émissions sonores pour le voisinage. En effet, les activités professionnelles impliquant un niveau sonore élevé doivent être exercées de façon à protéger l'audition du public et la tranquillité des riverains.

Enfin, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la charge sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage par tout moyen y compris l'usage de dispositifs dissuadant les chiens d'aboyer, agréé par les sociétés protectrices des animaux.

ARTICLE 3 : Les activités extérieures décrites ci-dessus sont autorisées uniquement les:

- **Jours ouvrables :** de 8h à 12h et de 14h à 19h
- **Samedi :** de 9h à 12h et de 14h à 18h
- **Dimanche et jours fériés :** de 10h à 12h.

ARTICLE 4 : Les infractions au présent arrêté seront poursuivies et réprimées conformément aux lois et réglementations en vigueur.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Mme la Sous-Préfète de Saintes
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saintes

Fait à Saint Georges des Coteaux, le 7 mars 2022



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 - 211703368 -- 2022 → <i>ARR-2022-1</i>
Accusé de Réception reçu le : <i>08/03/2022</i>

Malgré tout, si vous avez prévu de faire du bruit de manière exceptionnelle lors d'une fête ou d'un événement particulier, pensez à prévenir votre entourage ... vos voisins apprécieront la démarche.



Département et Syndicat

Le 28 mars, les élus du Bureau ont été très heureux d'accueillir Mme Sylvie MARCILLY, Présidente du Département de la Charente-Maritime, et Mme Sylvie MERCIER, Vice-Présidente. Les échanges avaient pour thèmes les projets numériques en commun.



Les élus du Bureau avec Mmes Sylvie MARCILLY et Sylvie MERCIER

Comité Technique et CHSCT

Saint-Georges-des-Coteaux était représenté au Comité Technique et au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail le 21 avril dans les locaux de Soluris. Un Comité Technique Extraordinaire se déroulera le 16 juin prochain et un Bureau Syndical le 18 mai auxquels la commune sera représentée.



Mme Monique RIVIÈRE
(Maire de Sainte-Radegonde) et
M. Romain ROUAN

Budget 2022



À la Cité Entrepreneuriale, à Saintes, M. Franck BOUCHET, M. Romain ROUAN et M. Jean-Claude DORAY
(Conseiller Municipal délégué au numérique à Saint-Agnan)

Un Débat d'Orientation Budgétaire a eu lieu le 2 mars. À la fin du mois, c'est un Comité Syndical qui s'est déroulé à Saintes auquel les élus ont participé afin de représenter la ville.



M. Hubert COUPEZ

« L'inclusion numérique doit informer »

Sur le site de Soluris, 3 questions à M. Hubert Coupez, Maire de Beauvais-sur-Matha, Conseiller Communautaire au numérique Vals de Saintonge et Vice-président de Soluris :
https://www.soluris.fr/2-uncategorised/734-l-inclusion-numerique-doit-informer-et-rassurer?utm_source=sendinblue&utm_campaign=Lactualit%20de%20Soluris%20%20%20avril%202022&utm_medium=email

RENCONTRES AVEC LES HABITANTS

Afin d'être au plus près de vous et de vos préoccupations, les élus continuent de venir à votre rencontre !

Ces moments privilégiés entre les habitants et les élus sont l'occasion d'évoquer avec l'équipe municipale les sujets qui vous tiennent à cœur. C'est aussi la meilleure façon de prévoir les travaux nécessaires et d'améliorer chacun des secteurs visités.



RDV de 9h30 à 11h30 (sauf en cas de météo défavorable) !

Samedi 4 Juin : 09h30 - 11h30 / Romefort - les Gallais - Chemin du Bois de Mongré
(RDV au carrefour Chemin du Bois de Mongré - Chemin des Gallais)

Samedi 2 Juillet : 09h30 - 10h30 / Les Barbotines 1 et 2 (espace enherbé proche de chez le coiffeur)
10h30 - 11h30 / Les Barbotines 3 (espace proche du Chemin du Bois de Merle)

LES DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

Pour un projet ou une demande situé/e sur le territoire de l'Agglomération de Saintes, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée sur le guichet unique :

- certificat d'urbanisme
- déclaration préalable
- permis d'aménager
- permis de construire
- permis de démolir
- déclaration d'intention d'aliéner



Pour cela, rendez-vous sur : <https://ca-saintes.geosphere.fr/guichet-unique/>

1. Créez votre compte :



2. Cliquez ici :

...et découvrez les pièces à joindre selon votre projet

3. Renseignez chaque case du formulaire CERFA

4. Joignez vos pièces

- jusqu'à 6 fichiers de 10 Mo pour un type de pièce
- aux formats .pdf ou .jpeg

(ex : PCMI5 => jusqu'à 6 plans des façades et des toitures)

5. N'oubliez pas d'enregistrer

Une fois votre dossier terminé, vous recevrez :

- 1 AEE (Accusé d'Enregistrement Electronique)
votre dossier est enregistré sur le guichet unique

- 1 ARE (Accusé Réception d'Enregistrement)
cela équivaut au récépissé de dépôt donc au démarrage du délai d'instruction

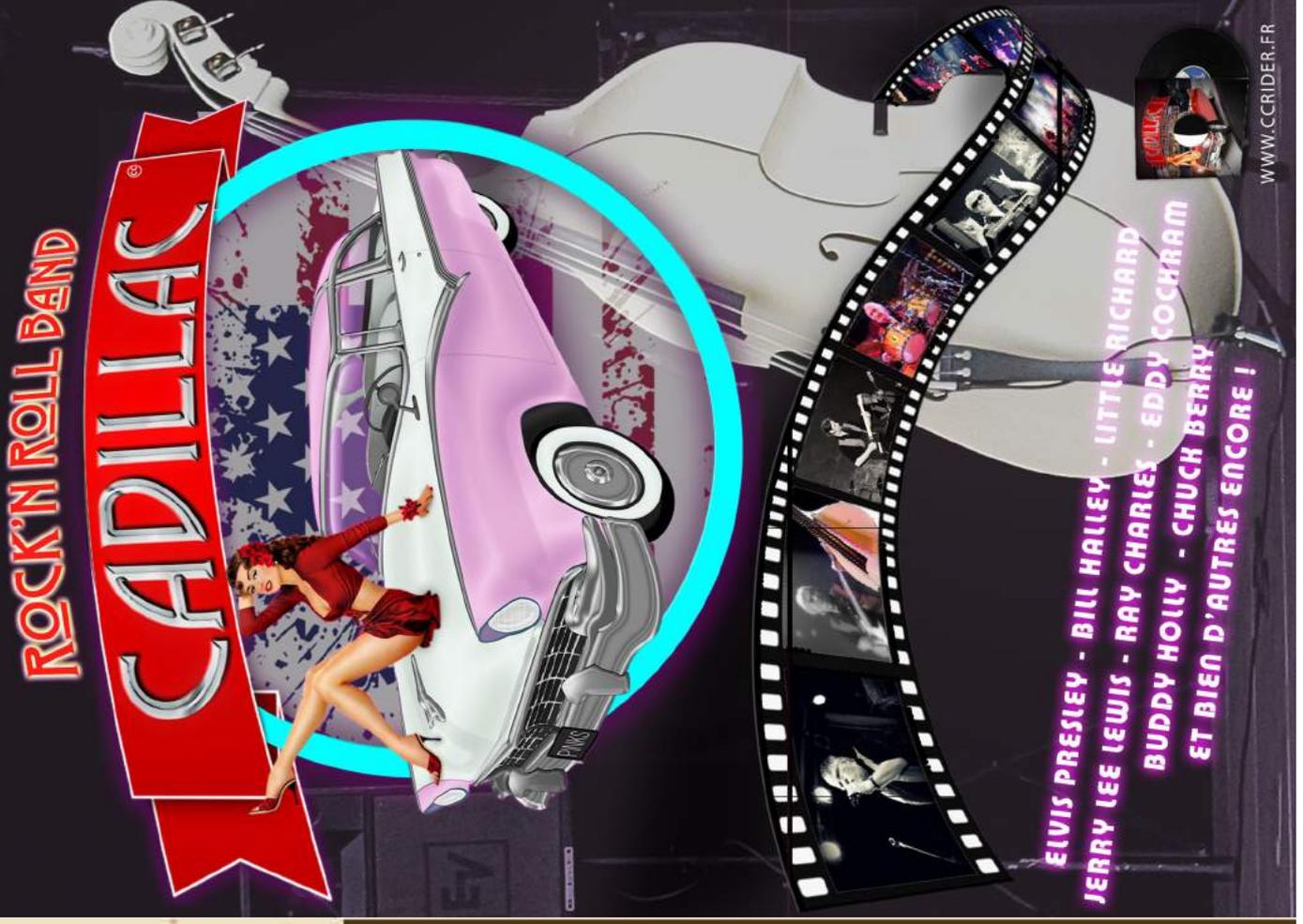
**Vous pourrez consulter
l'avancée de l'instruction de votre dossier
et à l'issue de son traitement,
récupérer vos documents d'urbanisme officiels.**

Si vous rencontrez des difficultés pour déposer votre dossier par voie dématérialisée, des conseillers numériques sont à votre disposition :

- sur rendez-vous
- selon votre commune de résidence



A partir de 21h00



SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX
SQUARE TAITTINGER
FACE À LA MAIRIE

VENDREDI 22 JUILLET
A PARTIR DE 18H30

MARCHÉ FERMIER

Restauration sur place

- MOJHETTES - SAUCISSES - RÔTISSERIE -
- BISCUITS - FROMAGES - CRÊPES - VIN -
- PINEAU ...
- ARTISANS : SAVONS - BIJOUX ...



Samedi 20 et dimanche 21 août 2022
En partenariat avec les associations saint-georgaises

FÊTE DU MELON
SAINTE-GEORGES-DES-COTEAUX

Samedi : randonnée gourmande semi-nocturne
 Animation musicale et dansante
 Spectacle pyrotechnique de l'Arche en Sel (à 22h30)

Dimanche : Courses cyclistes organisées par Bordeaux-Saintes-Cycliste Organisation
Départs : 13h30 et 15h30
 Tout le week-end : structures gonflables

SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX
 Samedi 20 Août 2021,
**RANDONNÉE
 PEDESTRE
 SEMI-NOCTURNE**

Départ libre à partir de 17h30 jusqu'à 19h30
 à l'espace multipôles - Circuit d'environ 10 kms

LAMPE TORCHE NECESSAIRE APPORTER VOTRE VERRE ET VOS COUVERTS

REPAS PAR ETAPES

Animation musicale et dansante à l'arrivée par les Free Five suivie d'un spectacle pyrotechnique de l'Arche en Sel à 22h30

Renseignements / Inscriptions auprès de la
 Mairie de St Georges au 05.46.92.91.04 ou 06.10.56.31.45
 Adresse postale : BP 20106 17104 SAINTES cedex

BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscription à déposer le 16 août au plus tard à la mairie

Nom et Prénom.....
 Adresse

Tél :

Nombre d'adultes X 14 €
 Nombre d'enfants (jusqu'à 12 ans) X 7 €
 Montant total € Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public

APPEL A CANDIDATURE : JEUNE MERITANT/E

Nous souhaitons mettre à l'honneur un et une jeune méritant-e de la commune (anciennement rosier-e), soit pour une action remarquable dans un cadre social, humanitaire ou éducatif, soit pour un engagement ou un geste civique, soit pour ses résultats scolaires ou sportifs. Ils reçoivent un bon d'achat, fruit du legs Pierre TAITTINGER.



Tu es né/e en 2003 ou 2004, tu peux t'inscrire !

Pour candidater : transmets à la mairie directement ou par mail (accueil.mairie@sgdc17.fr) un petit texte te présentant et expliquant ta candidature avant le 1er août.

Le dimanche 21 août à 17h30, un tirage au sort sera effectué parmi les candidats retenus.

Forum des associations

Dimanche 28 août 2022

10h - 18h



Parc de loisirs



Halte de loisirs



Installations sportives



Salle polyvalente



Espace multipôles



Roule la poule

Saint-Georges Loisirs

Taichi

Avenir Saint-Georgesais

Théâtre Vert

LA BOULE SAINT-GEORGEAISE

ASSG FOOT

Tous pour l'école

Association Artistique Populaire

TENNIS CLUB SAINT-GEORGES

Les Toiles de Saint-Georges

ASSOCIATION
ATELIER D'ART
MARTHE
CASTAGNEYROL

Association Sportive et Culturelle

DANSES MARINA BILLONNEAU

Horaire des messes

Tous les dimanches à Saintes
11h Cathédrale St Pierre

Samedi 18h30

21 mai Ste Eustelle

Jeudi de l'Ascension

28 mai St Vivien

Dimanche 9h30

22 mai Ste Eustelle

26 mai Les Gonds

29 mai Ecurat

Pentecôte

4 juin Ste Eustelle

Trinité

11 juin St Vivien

18 juin St Eutrope (?)

25 juin St Vivien

2 juillet Ste Eustelle

9 juillet St Vivien

16 juillet St Eutrope (?)

22 juillet Varzay **Ste Madeleine** 18h30

23 juillet St Vivien

30 juillet St Eutrope (?)

6 août Ste Eustelle

13 août St Vivien

5 juin Thenac

12 juin Pessines

19 juin **St Georges Cx**

26 juin Ste Eustelle

3 juillet Les Gonds

10 juillet Chermignac

17 juillet La Clisse

24 juillet Ste Eustelle

31 juillet Cathédrale

7 août Coucoury

14 août Varzay

15 août Assomption

20 août St Eutrope (?)

27 août St Vivien

3 septembre St Eustelle

10 sept St Vivien

17 sept St Eutrope

24 sept St Vivien

21 août Nieul les Saintes

28 août Ste Eustelle

4 sept Pessines **St Gilles**

11 sept Thenac

18 sept **St Georges des Cx**

25 sept Ste Eustelle

Informations diverses

Eglise St Vivien : du mardi au vendredi messe à 18h30.

Confessions Cathédrale St Pierre samedi de 11h à 12h.

Equipe du Rosaire de Saintes :

« **Priez avec Marie, méditation de l'évangile** »

Dates susceptibles de modification

-2ème mardi à 15h – 05 46 74 20 27

-2ème mercredi à 15h – 06 16 98 69 21

-2ème jeudi à 20h – 06 63 98 24 01

-2ème vendredi à 15h – 06 16 03 89 25

Chermignac :

Chapelet le 2ème mercredi à 17h

Prière des mères 1 vendredi sur 2 à 9h30.

Varzay :

Chapelet le dernier mercredi du mois.

Presbytère St Vivien :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h30 à 12h

Tél :05 46 93 09 92

mail : paroisse.saintesrg@cegetel.net

Site www.catholiques17.fr/saintes

Pour l'équipe paroissiale, la déléguée pastorale :
Marie-Béatrice Vignaud – 06 76 88 77 88

A RETENIR



AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

Vous vous êtes installés sur notre commune entre sept. 2021 et sept. 2022 . Venez rencontrer l'équipe municipale et les associations **le dimanche 28 août**.
RDV à 11h30 lors du Forum des Associations.

Nom : Nombre :

Participerons au pot d'accueil (réponse à apporter à la mairie avant le mardi 23 août ou inscription sur le site internet de la commune : accueil.mairie@sgdc17.fr)

VIVRE ENSEMBLE

Cette année la « **Fête des voisins** » commence le 20 mai et se finit en octobre.

Vous voulez organiser une « Fête des voisins » ?

La municipalité met à votre disposition des T-shirts, gobelets, nappes « Fête des voisins ».



N'hésitez pas à en demander en mairie, et prenez des photos, nous nous ferons un plaisir de les diffuser dans le bulletin municipal.



Ne jetez pas vos



dans la campagne. Avec la sécheresse, vous risquez de provoquer un



LE MOT DE LA MAJORITE

Le 29 avril 2022

Chères Saint-Georgeaises, chers Saint-Georgeais, chers voisins,
Cela fait un peu plus de 2 ans que vous nous avez accordé votre confiance et nous vous en sommes très reconnaissants. Nous mettons toujours toute notre énergie pour redonner un réel dynamisme à notre commune et réhabiliter le patrimoine communal.

Ainsi, notre équipe a fait le choix de remettre en valeur le Parc de Loisirs communal et de le baptiser « Georges DUCEPT », Maire Honoraire de notre commune de 1977 à 2001. Pour notre part, rendre hommage à un homme qui a donné 24 ans de sa vie en tant que Maire, nous semble tout à fait justifié et pas du tout incongru (voir compte-rendu du Conseil Municipal du 11 février 2022).

En tout cas, notre but est d'en faire de nouveau un véritable lieu de vie et de convivialité, un lieu central de la commune, attractif, attrayant et agréable pour tous, enfants et adultes. Tout n'est pas terminé mais n'hésitez pas à venir le redécouvrir dès maintenant.

Sans surprise, le budget 2022 n'a pas été voté à l'unanimité. Pourtant, les investissements prévus, sont tous des demandes initialement formulées par les habitants (garde-champêtre, plateaux ralentisseurs,...). Malgré tout, notre équipe reste mobilisée et motivée pour mener à bien tous les projets qui sont les vôtres. Notre volonté est toujours la même : travailler et œuvrer pour l'intérêt collectif tous ensemble.

Nous restons toujours à votre entière disposition et nous vous souhaitons de très belles vacances estivales à toutes et à tous !

Les Élus de la Majorité

« Un Souffle Nouveau pour Saint-Georges-des-Coteaux »

unsoufflenouveau@hotmail.com

LE MOT DE L'OPPOSITION

Chères St Georgeaises, chers St Georgeais,

le 6 mai 2022

Nous sommes fiers de vous annoncer qu'une famille Ukrainienne, originaire de Kharkiv, composée de 5 personnes dont un enfant de 4 ans est accueillie dans une maison mise à disposition par une famille Saint-Georgeaise. Nous apportons notre soutien à cette famille qui accueille nos voisins en partenariat avec le Lions club de Pont l'Abbé d'Arnoult.

Nous poursuivons nos rencontres avec les habitants, et comme il semble que la motivation de ces rencontres n'ait pas été entendue ou mal comprise en conseil municipal, nous nous permettons d'apporter des précisions : nous avons pris l'initiative de ces réunions lors de la campagne électorale et avons décidé de les mettre en œuvre à l'été 2021. La date et le lieu des rencontres n'ont aucun lien avec celles organisées par la municipalité, auxquelles nous n'étions pas invités. Notre objectif est simplement d'aller à la rencontre des habitants pour faire remonter en toute transparence leurs besoins et leurs attentes.

Nous sommes donc allés le 9 avril dernier à la rencontre des habitants des Vacherons. En plus du soleil nous avons eu la chance de pouvoir échanger avec les habitants venus nombreux.

Tout d'abord, nous tenons à souligner la satisfaction des habitants d'habiter aux Vacherons, en toute proximité de Saintes, tout en étant très attachés à Saint-Georges-des-Coteaux.

Il subsiste néanmoins des irritants liés à la sécurité routière, et nous nous sommes permis de transmettre au maire des propositions d'aménagement qui pourraient faciliter la vie des riverains, comme nous l'avons fait lors des autres rencontres.

Les habitants ont exprimé également le souhait d'avoir dans le bulletin municipal les choix structurants faits par la CDA pour Saint-Georges et les Saint-Georgeais(es), avec en regard la position prise par la commune.

En espérant avoir remonté au mieux les attentes de ces habitants que nous remercions.

Nous prévoyons notre prochaine rencontre le vendredi 1^{er} juillet : Le grand Romefort - Les Gallais - La Vallée
Vos élus ,

Olivier LAURENCEAU, Brigitte SEGUIN, Patrick PERONNEAUD, Nathalie BONDUEL, Stéphane TROUVÉ – pour nous joindre : ensemble.pour.sgdc@gmail.com



DATES A RETENIR

JUIN	JUILLET	AOÛT
04/06 : rencontre de quartier Romefort - les Gallais - Chemin du Bois de Mongré 10/06 : marché 11/06 : inauguration du parc 11/06 : Fête foraine, pique-nique et animation musicale 17/06 : fête de l'école maternelle 17/06 : kermesse de TPE 20/06 : fête de la musique AAP 24/06 : marché 25/06 : gala de danse AAP 26/06 : portes ouvertes AAP 28/06 : concert AAP	02/07 : rencontre de quartier Les Barbotines 1, 2 et 3 08/07 : marché 22:07 : marché fermier Square Taittinger - rue des Ecoles face à la mairie Concert : Cadillac Rock'n Roll Band	06 et 07/08 : course Marcel Bergereau (Départ : 13h00) 20 et 21/08 : fête du melon Randonnée gourmande semi- nocturne Animation musicale Spectacle pyrotechnique Course cycliste Méritant/e Structures gonflables 28/08 : forum des associations Accueil des nouveaux habitants
		A retenir : SEPTEMBRE
		09/09 : marché 10/09 : rencontre de quartier Les Grandes Versennes - le Moulin de la Truie 17/09 : journées du patrimoine 25/09 : randonnée écocitoyenne

ETAT CIVIL

Ils sont arrivés...

Le 21 janvier : Paul Jean MARTIN

Le 26 janvier : Eva Marinette METAIS

Le 10 février : Nelson Yann Pierre COMBES

Le 11 mars : Emma Lily-Rose JAUMOILLÉ

Le 07 avril : Léo Arnaud DRUGEON

Ils se sont mariés...

Le 14 mai : Nicolas FOUGEROUSSE et Yolaine
MOUNIER

Ils nous ont quittés...

Le 03 février : Andrée Madeleine Marie
EMAR épouse MILHES

Le 21 février : Pierre René ARNAUD

Le 25 février : Jean GUERIN

HORAIRES



Lundi : de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mardi : de 8h30 à 12h00

Mercredi - Jeudi - Vendredi :

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

05 46 92 91 04 / accueil.mairie@sgdc17.fr

Mercredi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Jeudi : de 10h00 à 12h00

Vendredi : de 15h30 à 18h30

Samedi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

05 46 90 41 40 / biblio.sgdc@orange.fr



Lundi - Mercredi - Vendredi :

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi - Jeudi : de 9h00 à 12h00

Du 01/08 au 27/08 :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 09h à 12h00

Mercredi : de 9h30 à 12h00

Tel : 36 31

GRAND JEU « C'EST OÙ ? »

Nouveauté dans ce numéro : saurez-vous résoudre cette énigme ? Près du monument aux morts, on peut admirer deux pierres tombales. Mais qu'y a-t-il écrit sur celle-ci ? Celui ou celle qui déchiffrera le plus de mots gagnera la bande dessinée *La Charente Maritime, une histoire entre terre et mer*.

NOM :

Prénom:

Tél :

Mail:

REPONSE :

